

LA BELGIQUE ET LA PSYCHANALYSE. UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ ?

[Michel Coddens](#)

Érès | « L'en-je lacanien »

2012/2 n° 19 | pages 141 à 180

ISSN 1761-2861

ISBN 9782749234922

DOI 10.3917/enje.019.0141

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-en-je-lacanien-2012-2-page-141.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La Belgique et la psychanalyse Un rendez-vous manqué * ?

Michel CODDENS

La psychiatrie alors

Il peut être intéressant de dépeindre le paysage dans lequel Freud et la psychanalyse arrivent en Belgique. À la fin du XIX^e siècle, la psychiatrie belge, influencée à la fois par la clinique française et l'allemande, néglige la nosographie du Gantois Joseph Guislain et sa théorie de l'étiologie de la maladie mentale, mais elle est héritière de son système asilaire ¹.

Michel Coddens est psychanalyste à Bruxelles, AME de l'EPFCL.

* La première mouture de cet article a été publiée dans le *Bulletin freudien, Revue de l'Association freudienne de Belgique (AFB)*, 50-51, « Éléments d'histoire de la psychanalyse en Belgique francophone », Bruxelles, avril 2008, p. 17-51.

1. J. Guislain, *Leçons orales sur les phrénopathies, ou Traité théorique et pratique des maladies mentales*, Gand, L. Hebbelynck, 1852 ; *Exposé sur l'état actuel des aliénés en Belgique et notamment dans la province de la Flandre orientale*, Gand, F. et E. Gyselynck imprimeurs, 1838 ; É. Ducpétiaux, *De l'état des aliénés en Belgique et des moyens d'améliorer leur sort*, Bruxelles, Laurent Frères, 1832 ; L. Hahn et J. Guislain, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 4^e série, t. XI, F-K, Paris, 1886, p. 544-545 ; A. Brierré de Boismont, *Joseph Guislain, sa vie et ses écrits*, Paris, Germer Baillière, 1867 ; J. Morel, « Rapport sur le mémoire M. le D^r Lentz », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 7, 1876, p. 80-92 ; F. Lentz, *Histoire des progrès de la médecine mentale depuis le commencement du XIX^e siècle jusqu'à nos jours*, Bruxelles, Mayolez, 1877 ; B. C. Ingels, « Nos aliénés », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 34, 1884, p. 12-44.

Surnommé le Pinel ou l'Esquirol belge, premier médecin belge à délivrer les aliénés de leurs chaînes, Guislain est considéré comme le fondateur de la psychiatrie belge.

Né le 2 février 1797, il décède le 1^{er} avril 1860 d'un étranglement herniaire. D'abord attiré par l'architecture, il embrasse une carrière médicale et s'oriente vers l'étude des maladies mentales. Médecin dans quatre asiles gantois, inspecteur des asiles belges, membre de commissions ministérielles et communales, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique et de diverses sociétés médicales, expert auprès des tribunaux, il enseigne la physiologie comparée, l'histoire de la médecine, l'hygiène et, enfin, la clinique des maladies mentales à l'université de Gand. Il atteint une renommée mondiale à partir de 1852, date de la publication de ses *Leçons orales*. Célibataire, il vit avec sa mère, à qui il voue un véritable culte. La mort de celle-ci coïncidera avec son retrait du monde et sa déchéance physique.

Pour Guislain, la folie est une lésion de la sensibilité et une altération de l'intelligence. Sa cause est la douleur morale. Il ne met cependant pas en cause son fond organique. Philanthrope réformateur, moraliste, il considère la folie comme une maladie qui exige des soins médicaux dans des lieux appropriés. Il s'emploie donc à créer un système asilaire destiné à recevoir les fous dans les meilleures conditions. *Ipsa facto*, il sera un adversaire de la colonie de Geel. Il est également le fer de lance du combat des médecins pour s'approprier l'asile en l'arrachant des mains de ses propriétaires, simples particuliers souvent qualifiés de « spéculateurs ». Il est en revanche plus indulgent à l'égard des ordres religieux ayant les fous en charge. À la suite de ses nombreux voyages en Europe, il proposera un asile idéal permettant aux aliénés de ne plus vivre dans les conditions effroyables qui avaient été les leurs et d'être soignés par des médecins compétents.

Clinicien du regard, brillant enseignant, partisan du vitalisme, mais aussi antisémite, Guislain a élaboré une nosographie qui a rapidement échoué dans les « archives de la science », notamment parce que ses « néologismes » conceptuels ne sont pas entrés dans la langue (le phrénome est l'asile, le phrénopathe le psychiatre, l'idéophrénie le délire, etc.)

et parce que ses catégories nosographiques se subdivisaient presque à l'infini. Il avait répertorié, par exemple, vingt-trois formes de manie. Guislain n'a pas à proprement parler médicalisé la folie en Belgique : elle y était déjà approchée comme maladie mentale. Il a été l'artisan de son quadrillage institutionnel avec son ami Édouard Ducpétiaux, qui fut le réformateur du système pénitentiaire belge. L'organisation des asiles sera donc un souci constant chez lui. Considéré comme le précurseur de Morel, de Griesinger, de Falret, objet de nombreuses hagiographies dans les années qui suivirent sa mort, son nom et ses théories se sont progressivement estompés.

La psychiatrie de notre pays se réfère donc aux deux grandes cliniques de l'époque, l'allemande et la française : Kraepelin, Moreau de Tours, Sérieux, Capgras, Ségla, Charcot, Bernheim, Babinski, Kraft-Ebbing, etc. Du reste, nombreux sont les médecins belges qui vont se former chez les maîtres de l'époque, que ce soit à Paris, à Munich ou à Leipzig. Organiciste, elle adhère à la théorie de l'hérédité-dégénérescence. Son champ de prédilection est l'institution asilaire et son organisation, la législation sur la collocation, l'organisation des « asiles-prisons », les actuels établissements de défense sociale, la reconnaissance du titre et du rôle du psychiatre dans l'asile, les précautions à prendre pour éviter les séquestrations arbitraires, etc.

L'hypnose

À cette époque, l'hypnose et la suggestion hypnotique ont le vent en poupe et nombreux sont les hôpitaux universitaires, privés ou publics, où elles sont exercées. On en débat dans les cercles médicaux les plus prestigieux, comme l'Académie royale de médecine. Cependant, peu de travaux originaux ressortent : on se fait l'écho des querelles entre l'école de la Salpêtrière et celle de Nancy, on est fasciné par les pouvoirs imputés à l'hypnose, on épilogue sur la possibilité de suggérer le crime, etc. Deux personnages émergent cependant : Jean Crocq², qui expose sur un mode

2. Jean Crocq, fils du célèbre médecin belge Jean-Joseph Crocq, est né en 1868. Il est décédé en 1925 d'une encéphalite léthargique. Après avoir travaillé dans le service de neurologie et de psychiatrie de l'hôpital Saint-Jean de Molenbeek, actuellement disparu,

universitaire tout ce qui se dit et s'écrit sur l'hypnose, et, surtout, Joseph Delbœuf³, dont les travaux n'échappent pas à l'attention de Freud.

Le Liégeois J. Delbœuf (1834-1896) est d'origine modeste. En 1855, il devient docteur en philosophie et, en 1857, docteur en physique et mathématiques. Il étudie également à l'université de Bonn. De 1860 à 1863, il enseigne le grec dans une école normale de Liège. De 1863 à 1866, il professe la philosophie, la logique et la psychophysique à l'université de Gand. À partir de 1866, il est professeur de grec et de latin à l'université de Liège. Il publie une grammaire française. Il s'intéresse également au dialecte wallon liégeois. Il publie divers articles sur l'intelligence animale et sur l'histoire naturelle. Élu membre de l'Académie royale de Belgique en 1877, Delbœuf est un philosophe rationaliste qui étudie la géométrie euclidienne et non euclidienne, il veut donner à la logique une écriture qui la rattache à l'arithmétique et à l'algèbre, il refuse le déterminisme en tant que celui-ci est une négation du principe de la liberté et du libre arbitre. Sur la base de textes tels que « La matière brute et la matière vivante, étude sur l'origine de la vie et de la mort » ou « Pourquoi mourons-nous ? », on lui reprocha de négliger la « science positive » et de faire la part belle à une forme de « platonisme ».

En matière de psychologie, Delbœuf se situe dans la voie tracée par Wundt, Fechner et Weber et il étudie les illusions d'optique, les sensations, le rapport quantitatif entre l'excitation et la sensation. Son travail « Le sommeil et les rêves » est considéré par ses contemporains comme un « véritable modèle de psychologie expérimentale ». Delbœuf, philologue,

et avoir été médecin-chef du sanatorium du Fort Jaco d'Uccle, l'actuelle clinique neuropsychiatrique Fond'Roy à Uccle, il reçoit la chaire de psychiatrie à l'université de Gand en 1922. J. De Busscher, « Jean Crocq (1868-1925) », dans *Liber Memorialis 1913-1960. Deel II. Faculteit der Geneeskunde*, Gent, Rijksuniversiteit te Gent, 1960, p. 166-169.

3. Dans S. Freud et J. Breuer, *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, 1967, p. 4-79, mais aussi S. Freud, « Compte rendu du livre de Forel : "L'hypnotisme, sa signification et son emploi" », dans *Écritures de l'autobiographie, L'écrit du temps*, 3, 1983, p. 205-218. Voir A. Gilkinet, « Notice sur Joseph Delbœuf », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, LXXI, 1905, p. 47-147 ; F. Duyckaerts, *Joseph Delbœuf philosophe et hypnotiseur*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 1992 ; J. Delbœuf, *Le sommeil et les rêves et autres textes*, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1993.

philosophe des mathématiques, logicien, psychologue expérimental, s'est également passionné pour l'hypnotisme.

Le « lobbying » exercé par les psychiatres sur le gouvernement belge est réel : c'est sous leur pression qu'en 1892 la Chambre des représentants réserve la pratique de l'hypnose aux médecins et à quelques non-médecins accrédités et en interdit la pratique publique, ce qui provoque la fureur de Delbœuf. La prudence s'impose ici : il s'agit moins d'un avatar d'un quelconque « impérialisme » médical que d'un problème de politique générale, les médecins de l'époque se posant volontiers comme les garants de la santé, de l'ordre et de la moralité publics.

L'hypnose perd cependant de son rayonnement dès le début du XX^e siècle : elle n'est pas toujours pratiquée par des « opérateurs » compétents, l'entourage du patient y est hostile, le patient lui-même est réticent⁴... On en repère les limites, les apories et les échecs⁵.

Freud et la Belgique

La Belgique ne constitue pas un enjeu pour Freud⁶, même s'il la mentionne à plusieurs reprises dans sa correspondance. Il évoque son passage à Bruxelles en 1885 dans une lettre à sa fiancée⁷, il parle à Ferenczi⁸ et à Abraham⁹ de ses visites à Bruxelles, Bruges, Gand et Anvers. Il parle d'Ostende à propos de l'histoire juive du teneur qui veut s'y faire soigner¹⁰ ; en 1914, il se réjouit auprès de K. Abraham de la

4. H. Lams, « Le transfert télépathique en psychothérapie », *Annales et bulletin de la Société de médecine de Gand*, 1914, 5, p. 229-235.

5. A. Arcelin, « La dissociation psychologique », *Revue des questions scientifiques*, 2^e série, t. XVIII, juillet 1900, p. 144-191 ; J. Crocq, « Compte rendu du 12^e Congrès international de médecine, Moscou, 1897 », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, 1897, p. 329-340, 442-444.

6. Freud ne mentionne pas la Belgique dans les pays touchés par la psychanalyse (*Sigmund Freud présenté par lui-même*, Paris, Gallimard, coll. « Œuvres de Freud », 1984, p. 85-92).

7. E. Jones, *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, t. I, Paris, PUF, 1970, p. 200-201.

8. S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance 1908-1914*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 204-206, 212-213.

9. S. Freud et K. Abraham, Lettre du 18 octobre 1914, dans *Correspondance (1907-1926)*, Paris, NRF-Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1969, p. 203.

10. S. Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1998, p. 121.

prise d'Anvers par les Allemands. En 1932, dans leur livre sur le président Wilson, lui et Bullitt nient les atrocités commises en Belgique lors de la Première Guerre mondiale par les troupes allemandes ¹¹.

Quelques personnalités belges lui sont cependant connues : dans les *Études sur l'hystérie* et dans *La science des rêves*, il se réfère à plusieurs reprises à Delbœuf ; il cite aussi Joseph Guislain ; dans *La « Gradiva » de Jensen* ¹², il analyse *La tentation de saint Antoine* de Félicien Rops. Dans *Le mot d'esprit*, il mentionne la liaison du roi Léopold II avec Cléo de Mérode ¹³.

En 1910, il mentionne dans sa correspondance avec Jung ¹⁴ la tenue à Bruxelles d'un congrès de pédagogie présidé par le D^r Ovide Decroly (1871-1932), créateur de la « pédagogie nouvelle ».

Se réclamant avec arrogance de l'enseignement de Freud, Jung y fait une communication sur l'analyse d'une fillette de 11 ans ¹⁵, en fait menée par une de ses élèves, Maria Moltzer ¹⁶. Cette fillette est enthousiasmée par son instituteur, mais, comme elle n'obtient que des mauvais résultats scolaires, elle pense n'en être pas appréciée. Aussi, pleine d'amertume, elle s'en écarte et jette son dévolu sur un garçon avec qui elle se met à partager son casse-croûte. Elle lui donne aussi de l'argent. Un jour, elle se moque de l'instituteur. La culpabilité l'envahit aussitôt : et si le garçon la dénonçait ? Pour obtenir son silence, elle lui promet de l'argent. Et ce qui devait arriver arriva : il la fait chanter. À ce moment, apparaissent toute une série de symptômes : toux, algies, poussées de fièvre, douleurs diverses, etc. C'est alors que la cure débute. On y trouve déjà ce qui fera

11. S. Freud et W. Bullitt, *Le président T. W. Wilson*, Paris, Payot, 1990, p. 255.

12. S. Freud, *Le délire et les rêves dans la Gradiva de Jensen*, Paris, NRF-Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1986, p. 173-174.

13. S. Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, op. cit., p. 64.

14. S. Freud et C. G. Jung, *Correspondance, II (1910-1914)*, Paris, NRF-Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1975.

15. C. G. Jung, « Über Psychoanalyse beim Kinde », dans *Rapports du 1^{er} Congrès international de pédagogie*, Bruxelles, Librairie Misch et Thron, 1912, vol. I, p. 18-19 et vol. II, p. 332-343.

16. Que Freud couvre de sarcasmes dans sa correspondance avec Ferenczi (dans S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance 1908-1914*, op. cit., p. 467).

la dissidence jungienne : réticence devant la sexualité, collage de mythes et de contes sur les rêves de la fillette dont les associations ne sont guère prises en compte, confusion entre interprétation psychanalytique et endoctrinement moral, ici à propos de la masturbation et des fantasmes sexuels, rêve vu non pas comme le résultat d'un travail ni comme la réalisation d'un désir, mais comme une formation ayant en soi valeur d'interprétation et comme procurant un « sentiment sûr d'une conscience de soi accrue », attrait pour le symbolisme religieux, amorce de la théorie des archétypes, désintéret pour le passé de la fillette, etc. Jung isole des séquences significatives dans le discours de celle-ci et les accole, sans établir de hiérarchie, à la mythologie, au folklore, à la religion et à la théorie freudienne. De plus, il laisse inanalysé un transfert où la thérapeute ne réagit qu'avec de bons sentiments entachés d'un moralisme désuet. L'accueil que firent les participants à l'exposé de Jung fut brutal : on refuse l'étiologie sexuelle freudienne sous le prétexte que les femmes ne s'intéressent guère à la sexualité ou parce qu'elle est méprisante pour la patiente, on assimile la cure à la suggestion par laquelle on impose au sujet des « idées malsaines sexuelles », etc.

La même année, Freud décline l'invitation à un colloque organisé à Bruxelles par le psychiatre berlinois Oskar Vogt¹⁷. Ce sont Jones¹⁸ et Seif¹⁹,

17. S. Freud et C. G. Jung, *Correspondance, II, op. cit.*, lettres des 2 mars 1910 et 24 novembre 1911, p. 29-31, 226-228. O. Vogt (1870-1959) est un psychiatre allemand qui a consacré ses recherches aux fonctions cérébrales, S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance, 1908-1914, op. cit.*, p. 297. Jones a laissé dans sa correspondance quelques traces sur l'atmosphère de ce congrès : la psychanalyse ne fut pas reçue sans réserves, Forel refusa de reculer la sexualité en deçà de l'âge de 5 ans, Vogt reconnut le rôle de la sexualité dans les névroses, mais n'admit pas qu'elle fût essentielle, on dénia à Freud toute originalité, la plupart de ses idées ayant été découvertes avant lui, Montet, qui contestait l'étiologie sexuelle, proposa de remplacer sexualité par « irradiation sentimentale », refoulement par « déviation de l'association normale », etc. (dans *L'introduction de la psychanalyse aux États-Unis. Autour de James Jackson Putnam*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1978, p. 255-256).

18. E. Jones, « The therapeutic effect of suggestion », *Journal für Psychologie und Neurologie*, 1910-1911, Bd. 17, S. 427-431. À cette date, Jones (1879-1958) enseigne la psychiatrie à l'université de Toronto et y pratique l'analyse.

19. L. Seif, « Ueber den Wert und die Bedeutung der psychoanalytischen Methode für die Diagnose und Therapie der Neurosen », *Journal für Psychologie und Neurologie*, 1910-

alors freudien, qui y prennent la parole. Bien qu'il ne fasse guère la différence entre le Freud de la sexologie et celui de la théorie de la sexualité, entre le Freud du traumatisme et celui du fantasme, Seif fait un compte rendu assez fidèle de l'état de la théorie psychanalytique de l'époque. Préconisant à l'orée de la cure l'usage du test des associations de Jung comme « aperçu qualitatif rapide et sûr du complexe du malade », il réduit l'analyse à une éducation qui vise à vaincre les résistances et à rendre possible la maîtrise de l'inconscient. Curieusement, il déconseille la psychanalyse pour les enfants et pour les femmes quadragénaires : la pathologie de ces dernières, dit-il, est trop ancrée et elles n'ont plus la possibilité de modifier leur destinée. Enfin, prétextant la longueur et le coût de la cure, il suggère de la doubler par des séances d'hypnose.

Quant à Jones, sur la base d'un texte de Ferenczi qu'il ne cite pas, il s'intéresse à la question de la suggestion dans la cure : l'analyse n'est pas une pratique de suggestion, elle s'appuie plutôt sur le mécanisme du transfert. Le texte de Jones témoigne de la double définition du transfert qui prévaut à l'époque. D'une part, il est regardé comme un cas particulier du déplacement, notamment celui de l'affect d'une représentation à une autre ; d'autre part, il est considéré comme la reproduction de fantasmes et de tendances rendus conscients à mesure du progrès de l'analyse. Le remplacement d'une personne autrefois importante par l'analyste est ce qui les caractérise. Pour Jones, le transfert est toujours paternel puisque, dit-il, la cause de la névrose est la relation incestueuse au père. Que l'analyste soit mis en position de père est facilité par « le respect dû au médecin », par son prestige et son autorité, par un conseil médical, par une sévérité de bon aloi, par « la réprobation d'une omission ou d'une négligence »...

1911, Bd. 17, S. 401-411. L. Seif (1866-1949), alors freudien, créa l'Association munichoise de psychanalyse et fut l'un des cofondateurs de l'IPA. Il rejoignit cependant la dissidence adlérienne en 1913. Voir S. Freud et C. G. Jung, *Correspondance, I, 1906-1909*, Paris, NRF-Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1975. Seif fut le formateur du tristement célèbre D' Mathias Göring, directeur de l'institut du même nom durant le III^e Reich.

Avant la Grande Guerre

Les Belges ignorent-ils Freud ? Ses textes le font connaître assez rapidement, mais il ne fera école que tard. Le premier en Belgique à parler de Freud est Jean De Boeck (1863-1913)²⁰. En 1893, il publie un brillant compte rendu de la « Communication préliminaire ». Mais c'est sa seule incursion dans le champ qu'ouvrait Freud. Médecin formé dans les universités de Bruxelles et de Leipzig, De Boeck s'oriente vers la psychiatrie. Médecin asilaire, chargé de clinique universitaire de psychiatrie dès 1893, il est nommé en 1904 professeur de psychiatrie et de médecine légale à l'université de Bruxelles. Expert auprès des tribunaux, il s'intéresse de près à l'anthropologie criminelle et aux prisons-asiles, les actuels établissements de défense sociale. Il meurt brutalement²¹ en 1913 d'une hémorragie cérébrale.

L'année suivante, le nom de Freud est cité à côté de celui de... Breuer dans un article sur l'hystérie²². Jules Dallemagne²³, qui écrit Freud, commente la « Communication préliminaire » ainsi que le texte consacré à la comparaison entre paralysies organiques et paralysies hystériques. D'origine modeste, Jules Dallemagne (1858-1922) fait ses études de médecine à Liège et à Bruxelles. Il les paie en travaillant comme journaliste. Médecin, il s'intéresse aux problèmes sociaux de son époque tout en poursuivant des recherches strictement médicales, notamment en anatomopathologie. En 1894, il est nommé à la chaire de médecine légale de l'université de Bruxelles. Doté d'une considérable puissance de travail, outre ses charges d'enseignant et de médecin légiste, il publie trente et un livres et articles entre 1892 et 1896. Mais, atteint par le « mal mystérieux et cruel qui guette les surmenés », il abandonne

20. J. De Boeck, « "De l'origine psychique des symptômes hystériques" par Breuer et Freud », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1893, p. 99-102 et dans *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*, 51^e année, février 1893, p. 100-103 ; F. Héger-Gilbert, « Notice sur la vie et les travaux de Jean De Boeck », dans *Annuaire pour l'année académique 1913-1914, université libre de Bruxelles*, Bruxelles, Éd. E. Bruylant, 1913, p. 14-20.

21. A. Ley et J. De Boeck (1863-1913), dans *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1913, p. 470-471.

22. « Hystérie et folie », *La presse médicale belge*, 1894, 46, p. 275-278.

23. J. Dallemagne, *Dégénérés et déséquilibrés*, Bruxelles, H. Lamertin éditeur, 1894.

en 1897 l'enseignement et se retire près de Dinant. L'occupation allemande de 1914-1918 lui redonne l'énergie suffisante pour pratiquer de nouveau la médecine. Après l'armistice, ballotté entre des « moments de sombre pressentiment et d'espoir effréné vers un renouveau de force et de lumière ²⁴ », cet homme, probablement maniaco-dépressif, meurt dans l'indifférence et l'oubli.

Pour lui, bien qu'elle s'inscrive dans la mouvance psychiatrique qui œuvre pour une « réhabilitation morale et psychologique » de l'hystérie, la théorie du trauma de Freud et de Breuer est contestable : trop hypothétique, elle n'établit pas des relations objectives et formalisables en termes scientifiques entre les divers éléments en jeu. En outre, elle est trop restrictive : on ne peut pas faire dériver tous les symptômes d'une seule cause.

La même année, on cite le nom de Freud à côté de ceux de Breuer et de Janet dans un article sur l'hystérie ²⁵. En 1896, un texte anonyme rend compte de l'article de Freud « L'hérédité et l'étiologie des névroses ²⁶ ». S'il reproduit fidèlement la pensée freudienne, il la critique aussi de manière virulente : peu vraisemblable, elle n'est qu'une « chimère ²⁷ ». En 1897, on trouve un compte rendu de « Obsessions et phobies ²⁸ » probablement rédigé par Jean Crocq ²⁹. À la même époque, le neuropathologiste Arthur Van Gehuchten ³⁰ s'en prend violemment aux thèses

24. M. Jacquet, « Notice sur la vie et les travaux de Jules Dallemagne », dans *Rapport de l'université libre de Bruxelles sur l'année académique 1922-1923*, Bruxelles, Éd. de l'Université, 1924, p. 27-31.

25. « Hystérie et folie », *op. cit.*

26. S. Freud, « L'hérédité et l'étiologie des névroses », dans *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973, p. 47-59.

27. « L'hérédité et l'étiologie des névroses », *Journal de neurologie*, 10, 1896, p. 207-208.

28. S. Freud, « Obsessions et phobies », dans *Névrose, psychose et perversion*, *op. cit.*, p. 39-45.

29. J. Crocq, « Compte rendu du 12^e Congrès international de médecine à Moscou (19-26 août 1897) », *Revue de neurologie*, 1897, vol. II, p. 334-335.

30. A. Van Gehuchten, « Faisceau pyramidal et maladie de Little », *Journal de neurologie*, 1896, vol. I, p. 265-269 ; « Contribution à l'étude du faisceau pyramidal », *ibid.*, 1896, vol. I, p. 336-345 et 355-364 ; « L'exagération des réflexes et la contracture chez le spasmodique et chez l'hémiplégique », *ibid.*, 1897, vol. II, p. 82-91. A. Van Gehuchten est né à Anvers en 1861 et mort à Cambridge en 1914 à la suite d'une complication opératoire. Docteur en médecine, docteur en sciences, ce neuropathologiste enseignait depuis 1887

freudiennes relatives à l'anatomopathologie et à l'étiologie de la maladie de Little et des diplégies cérébrales infantiles³¹. La même année, lors d'un congrès de neurologie à Bruxelles³², on cite les noms de Freud et de Breuer à propos des états hypnoïdes responsables des phénomènes hystériques. Dans son compte rendu d'un congrès de psychiatrie, Crocq fait état des travaux de Freud sur la névrose d'angoisse, la phobie, la névrose obsessionnelle et la sexualité³³. Quoique mettant les théories freudiennes sur le même plan que celles de Janet, de Westphal, etc., son exposé est neutre et objectif.

On le voit, l'accueil fait à Freud est plutôt mitigé. Poli dans le meilleur des cas, il est résolument négatif dans les pires. Cependant, on ne manque pas d'être frappé par l'actualité des critiques qui lui sont faites... Par ailleurs, d'autres textes témoignent des malentendus courants de l'époque.

La psychanalyse et le test des associations de mots

La psychanalyse est souvent confondue avec le test des associations de mots de Jung. Ce test est ainsi considéré comme « un excellent instrument de psycho-analyse³⁴ ». Selon Sollier, un psychiatre français adversaire de la psychanalyse qui fréquente les milieux médicaux proches de l'université de Bruxelles, ce test des associations de mots est une

l'anatomie à l'université de Louvain et y était chargé depuis 1890 de la clinique des maladies nerveuses. Il étudia le neurone et les problèmes de la pathologie nerveuse. Il est considéré comme le pionnier de la neurochirurgie en Belgique. E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts de Belgique*, t. II, Bruxelles, éditions L'Avenir, 1935, p. 1054 ; « Jubilé professoral de M. A. Van Gehuchten », *Revue des questions scientifiques*, 23, 1913, p. 5-30 ; F. A. Sondervorst, *Histoire de la médecine belge*, Zaventem, Séquoia, 1981.

31. On lira avec intérêt A. Bolzinger, *La réception de Freud en France*, Paris, L'Harmattan, 1999. Il passe en revue les réactions des médecins francophones aux travaux du neuropédiatre Sigmund Freud...

32. *Actes du 1^{er} Congrès international de neurologie, de psychiatrie, d'électricité médicale et d'hypnologie, Bruxelles, septembre 1897*, Bruxelles, Éditions Lamertin, 1898.

33. J. Crocq, « Compte rendu du 12^e Congrès international de médecine de Moscou (août 1897) », *Journal de neurologie*, 17, 1897, p. 329-340.

34. A. Ley et P. Menzerath, « L'étude expérimentale de l'association des idées dans les maladies mentales », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1911, p. 379-453 ; 1912, p. 65-141 et p. 196-239.

« méthode de psycho-analyse ³⁵ », elle est cependant inutile puisque la conversation avec le malade, l'introspection et l'observation permettent aussi bien de mettre au jour le « complexe ».

Pour les autres médecins, la psychanalyse, qui est pour eux le test lui-même, est un moyen de poser un diagnostic différentiel certain, voire encore une méthode d'introspection. Lors d'un congrès de psychiatrie en 1911 ³⁶, Crocq s'enthousiasme : permettant d'enregistrer les réactions des malades avec sûreté, la psychanalyse « imposera quasi mathématiquement le diagnostic ». Auguste Ley ³⁷ va plus loin : comme « méthode de psycho-analyse », le test permet au médecin de découvrir les secrets, souvent d'ordre sexuel, à l'insu des malades et les amènera à parler de ces « matières délicates ». Il expose en quoi, selon lui, consiste la cure psychanalytique : le « questionnement prolongé », l'analyse des rêves et la « psycho-analyse d'actes de la vie journalière ». Ley, enfin, commet l'erreur, fréquente à l'époque, qui veut que Freud ne soit que l'élève de Breuer ³⁸.

Après avoir obtenu le diplôme d'instituteur, Ley ³⁹ (1873-1956) entreprend des études de médecine à l'université de Bruxelles. Reçu en 1897, il s'occupe de pédiatrie et, en particulier, de l'enfance anormale. Pour compléter sa formation, il se rend à Londres, puis chez Kraepelin, enfin chez Binet et Simon, à Paris. Nommé médecin de l'école d'enseignement spécial pour enfants arriérés d'Anvers, il présente en 1904 sa

35. P. Sollier, « Débat à propos du rapport d'A. Ley et de P. Menzerath », dans *Rapports et comptes rendus du 6^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Bruges (1911)*, Gand, Imp. A. Vander Haeghen, 1912, non paginé. Déjà en 1904, il dénonçait l'insuffisance de l'approche de Freud et de Breuer : n'avaient-ils pas gardé le silence sur les stigmates de l'hystérie ? P. Sollier, « Théorie physiologique de l'hystérie », *Journal de neurologie*, 1904, 9, p. 1-18 ; lire aussi P. Sollier, « Le freudisme et la psychanalyse », *Le scalpel*, 40, oct. 1924, p. 1069-1084 et 41, oct. 1924, p. 1089-1103.

36. « Débat à propos du rapport d'A. Ley et de P. Menzerath », dans *Rapports et comptes rendus du 6^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Bruges (1911)*, op. cit.

37. A. Ley, « Le subconscient et son exploration clinique », *Annales et bulletin des séances de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 2-4, 1922, p. 42-46.

38. *Bulletin de la Société de médecine d'Anvers*, 1911, p. 99-103.

39. S. De Coster et A. Ley, dans *Biographie nationale*, t. XXXIX, suppl. t. XI, fasc. 2, 1976, p. 622-645 ; R. Nyssen et A. Ley (1873-1956), dans *Psychologica Belgica*, vol. 2, 1959, p. 188-189.

thèse d'agrégation sur l'arriération mentale. En 1905, il est médecin-directeur du sanatorium du Fort Jaco d'Uccle. Très critiqué par ses confrères, il est accusé d'embellir ses résultats⁴⁰... Dès 1912, il enseigne la psychologie à l'université de Bruxelles. L'année suivante, il reçoit la chaire de psychiatrie. En 1914, il devient responsable du service psychiatrique de l'hôpital Saint-Jean de Molenbeek. En 1919, promu inspecteur adjoint des asiles et colonies, il se soucie d'assouplir le régime des hôpitaux psychiatriques. Pédagogue, Ley soutient l'action d'Ovide Decroly et favorise l'implantation des méthodes éducatives de Célestin Freinet. Socialiste de la première heure et préoccupé par la santé mentale et physique de la classe ouvrière, il lutte contre l'alcoolisme qui y est endémique. Avec les maladies vénériennes, il le tient grandement responsable des troubles mentaux, de la débilité et de la délinquance. Naturiste convaincu, partisan de l'eugénisme⁴¹, Ley est ainsi resté président de la Ligue antialcoolique belge jusqu'à sa mort. Au début assez favorable à la psychanalyse, il en deviendra un adversaire farouche, la qualifiant même de « pornographie ».

Cette assimilation entre le test de Jung et la psychanalyse fait tenir celle-ci pour une méthode d'investigation et de diagnostic. Boulenger, psychiatre à la colonie de Lierneux, est d'ailleurs ravi : ce test permet de faire l'économie de « longs et pénibles interrogatoires ». Aussi est-il considéré utile dans les enquêtes judiciaires ou dans le dépistage des simulateurs chez les militaires⁴². Menzerath⁴³ explique que, puisque les

40. M. Van der Vloet, « "L'alitement prolongé dans le traitement des maladies nerveuses et mentales", par le D^r Ley » et « Rapport sur le service médical du sanatorium du Fort Jaco, à Uccle, en 1906 et 1907, par les D^{rs} Ley et Boulenger », *Bulletin de la Société de médecine d'Anvers*, 1908, p. 110-113 ; O. Swolfs, « Motion d'ordre », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1908, p. 229-243.

41. A. Ley, « Produit incestueux dans une famille comportant trois générations de débiles mentaux », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXVII, 1937, p. 504-508 ; « Sur la stérilisation des dégénérés », *ibid.*, XXXI, 1931, p. 696-700, où Ley affirme que le souci des psychiatres doit être de « placer nettement dans [leurs] préoccupations le souci de la Société et de la Race » ; « Discussion à propos du rapport : la stérilisation des dégénérés », *ibid.*, XXXII, 1932, p. 759-770.

42. R. Petrucci, « Réunion des groupes d'études », *Archives sociologiques*, 18, 1912, p. 580-581.

43. P. Menzerath, dans *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie*, 8, 1910, p. 547-549.

hystériques ne dévoilent pas leurs « choses intimes », un « détour » est nécessaire qui n'est autre que la « psycho-analyse », du reste améliorée par le test de Jung. Il n'en critique pas moins ce dernier : sa méthodologie est insuffisante et elle manque de rigueur. Par conséquent, ses conclusions et celles de Bleuler sont inexactes ⁴⁴. Enfin, son test est incapable de confirmer l'hypothèse freudienne de la sexualité.

D'autres sont réservés : Fritz Sano ⁴⁵ (1871-1946), un psychiatre anversois, conteste cet instrument, qu'il confond comme tout le monde avec la psychanalyse : l'exploration trop approfondie est dangereuse et des symptômes y sont suggérés, rien ne vaut l'observation et l'autopsie *post mortem*. Laruelle ⁴⁶ est également réticent : le test s'avère « trop problématique et trop laborieux ».

À ses débuts en Belgique, la psychanalyse est donc confondue avec le test des associations de mots de Jung. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle soit souvent considérée comme un instrument utile pour le diagnostic différentiel et pour la chasse du secret du malade.

La psychanalyse comme thérapeutique

Comme thérapeutique, la psychanalyse est souvent réduite à la seule catharsis et elle se distingue à peine d'autres formes de méthodes médicales, ainsi qu'en témoigne Van der Ghys ⁴⁷, qui expose pourtant clairement la technique de l'association libre en regard de l'hypnose. L'hystérie étant à ses yeux le résultat d'une affection de l'utérus perturbant les associations cérébrales, le D^r Debray, de Charleroi, souscrit à l'étiologie sexuelle mise en avant par Freud, mais il assimile la psychanalyse

44. *Archives sociologiques*, 26, 1913, p. 687-689.

45. J. Massaut, *Rapports et comptes rendus du 5^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Mons (1909)*, Gand, Imp. A. Vander Haeghen, 19. F. Sano, « Quelques faits constatés à l'autopsie d'aliénés », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1908, p. 38-47.

46. L. Laruelle, « Les psychoses hystériques (étude clinique) », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1907-1908, p. 245-307 et p. 346-399.

47. A. Van der Ghys, « Des idées obsédantes (phobies, obsessions, trac des artistes) et de leur traitement », *Journal de neurologie*, 15, 1910, p. 141-160.

à une sorte de confession ou à un examen critique des états d'âme ⁴⁸. Sollier ⁴⁹ considère que, si la psychanalyse est un « petit procédé ingénieux » dérivé des méthodes de Janet ou une sorte d'écriture automatique, elle est dangereuse sur le plan thérapeutique car elle accentue les symptômes. En 1909, F. Boulenger ⁵⁰ donne sa version de la psychanalyse : les « troubles nerveux » sont dus à des émotions d'ordre sexuel réprimées. En raison de cette répression même, elles sont converties en tics, en spasmes, en anorexie mentale, etc. Pour qu'il y ait guérison, l'émotion originaire doit parvenir à la conscience. Pour cela, il n'y a que trois voies : l'hypnose, l'hypnoïdisation ou les associations libres. Comme beaucoup de ses contemporains, Boulenger ne peut conceptualiser la psychanalyse qu'en termes janétiens : la névrose est due à l'existence d'idées dissociées subconscientes et la cure elle-même est une « analyse mentale ». Un autre texte n'affirme-t-il pas que, pour ce qui regarde la théorie de la conscience dissociée, Freud est à l'égal de Janet ⁵¹ ? Quelques années plus tard, Boulenger dira que la psychanalyse est un « contrôle conscient » au moyen duquel le sujet réprime son inconscient, source de son mal d'exister ⁵².

Toujours en 1909, Ley mentionne Freud à propos de la genèse de la paranoïa ⁵³ et assimile également la cure psychanalytique à une « analyse mentale ». Après avoir mis en épingle le symptôme hydrophobique d'Anna O., il ⁵⁴ expose la méthode cathartique. Puisque le « complexe »

48. D' Debray, « Relation des altérations utérines avec les psychoses », *Annales médico-chirurgicales du Hainaut*, 1891, 7, p. 110-119.

49. P. Sollier, *op. cit.*

50. F. Boulenger, « Compte rendu de "Une interprétation de la méthode psycho-analytique en psychothérapie avec relation d'un cas traité par la méthode", par Walter D. Scott (*The Journal of Abnormal Psychology*, février-mars 1909) », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1909, p. 63-64.

51. D. Warnotte, « Valeur de la théorie psychanalytique », *Archives sociologiques*, 33, 1914, p. 114-116.

52. F. Boulenger, « Association et psycho-analyse », *Archives sociologiques*, 26, 1913, p. 849-853.

53. J. Massaut, « Cinquième Congrès de neurologie et de psychiatrie de Mons (1909) », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1909, p. 289-297.

54. A. Ley, dans *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie*, 8, 1910, p. 545-547.

se cache, plusieurs moyens permettent de le débusquer : le test des associations de mots, l'analyse des rêves, l'examen des oublis et des actes manqués, eux-mêmes déterminés par le « subconscient », etc. Pour lui, le rêve est déclenché par un désir non satisfait ou par une crainte, le symptôme névrotique est la « conséquence de désirs inassouvis du normal reportés dans le subconscient ». Selon Ley, la catharsis consiste en une reviviscence de « l'émotion refoulée » et en son passage dans la conscience ; c'est alors que le sujet peut en mesurer le « ridicule et l'erroné ⁵⁵ ». Dans le même texte, Ley parle de la « méthode psycho-analytique » : elle est un « questionnement prolongé » au cours duquel, de parler de lui-même, le névrosé se « sent soulagé ». Elle consiste aussi en une analyse du rêve, elle-même réduite à la symbolique sexuelle, ou bien elle est la psycho-analyse des lapsus, oublis, actes manqués, etc. Enfin, pour Menzerath, le « complexus » contrôle le moi et lui greffe un autre moi, le « moi hystérique ». La thérapie consiste donc à rendre ce moi dominé plus fort ⁵⁶.

À cette époque donc, la psychanalyse comme thérapeutique est assimilée à la méthode cathartique, à la confession, à l'analyse mentale... Rien de ce qui fait la spécificité de la démarche freudienne n'en est délogé. Enfin, notons qu'elle est alors raisonnée en termes janiétiens.

La sexualité

Le primat de la sexualité est vivement contesté. Ainsi, à propos de la névrose obsessionnelle, De Buck ⁵⁷ affirme en 1903 que le facteur sexuel est certes important, mais qu'il n'est pas exclusif : d'autres facteurs aussi influents entrent en jeu ⁵⁸. Deux ans plus tôt, tout en faisant l'impasse sur

55. A. Ley, « Exposé sur le travail des associations d'idées », *Bulletin de la Société de médecine d'Anvers*, 1911, p. 99-103.

56. P. Menzerath, *ibid.*, 8, 1910, p. 547-549.

57. D. De Buck, médecin à l'institut médico-chirurgical de Gentbrugge, fut nommé en 1903 médecin principal à l'asile de Froidmont, dans la périphérie de Tournai. En 1908, il fut promu directeur de l'asile de Tournai.

58. D. De Buck, « Compte rendu de "Zur Charakteristik der Zwangsvorstellungen als Abwehrneurose", par W. Strohmayer, *Cent.f.Nervenheilk. und Psychiatrie*, Bd. XIV, 1903 », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1903, p. 300-301.

l'étiologie sexuelle⁵⁹, il avait soutenu Freud qui, contrairement aux auteurs de l'époque, isolait la névrose d'angoisse comme entité nosologique propre. Lors d'un congrès de psychiatrie⁶⁰, Hartenberg, un médecin français, affirme que, si une activité sexuelle normale permet à l'angoisse de disparaître, elle ne constitue pas à elle seule toute l'étiologie de l'anxiété : la vie sexuelle de plusieurs anxieux est exempte de toute anomalie ! Lors de ce congrès, le D^r Famenne (1873-1924) dénie à la sexualité son rôle essentiel dans la névrose d'angoisse ; du reste, ajoute-t-il, le concept de névrose d'angoisse ne se justifie ni par son étiologie, ni par sa symptomatologie, ni par sa terminaison⁶¹. Sollier insiste sur le « complexus » mis au jour par le test de Jung : sa nature, contrairement à ce que dit Freud, n'est pas toujours sexuelle.

D'autres textes se réfèrent à la clinique freudienne tout en faisant l'économie de la sexualité. Ainsi, Ley range dans les phobies au sens freudien un symptôme présenté par un enfant, mais en aucun cas il ne parle du facteur sexuel⁶². Lors d'un débat, il⁶³ montre la genèse d'une paraplégie hystérique chez une femme et, tout en laissant une certaine place au fantasme, il évacue tout ce qui ressortit au sexuel. Lors du 5^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie⁶⁴, son propos reste favorable : Freud et ses élèves montrent l'influence pathogène du trauma psychique infantile dans la genèse de la paranoïa ou de l'hystérie. Comme ce trauma est refoulé, le test de Jung est nécessaire pour le débusquer. Bien

59. D. De Buck, « Névrose d'angoisse », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1901, p. 138-144 ; « Sur la névrose d'angoisse », *ibid.*, 1901, p. 119-122.

60. P. Hartenberg, « Les états anxieux (6^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Bruges, 1911) », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1912, p. 282-299. Ses propos avaient déjà été commentés par J. Crocq, « "La névrose d'angoisse" par le D^r Paul Hartenberg », *Journal de neurologie*, 1902, 7, p. 178-179.

61. P. Famenne, « Les états anxieux », dans *Rapports et comptes rendus du 6^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Bruges (1911)*, op. cit.

62. A. Ley, « Agoraphobie et instabilité mentale chez un enfant arriéré », *Journal de neurologie*, 13, 1908, p. 449-451.

63. A. Ley, « Débat sur "Le soi-disant démembrement de l'hystérie" de P. Sollier », *Journal de neurologie*, 14, 1909, p. 188-192.

64. A. Ley, « Débat sur le concept nosologique de paranoïa », dans *Rapports et comptes rendus du 5^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie de Mons (1909)*, op. cit., p. 38-59.

souvent, concède Ley, le « complexe » chez l'hystérique est d'ordre sexuel. Il n'en reste pas moins que, pour lui, la pierre d'achoppement de la théorie freudienne est la sexualité, même si, l'étendant à la prime enfance et faisant état de l'autoérotisme ⁶⁵, Freud en a une conception « spéciale ». En 1913, le Luxembourgeois Braunshausen prétend que la psychanalyse n'est devenue « acceptable » que depuis que Freud a « modifié » son affirmation sur le primat de la sexualité dans la névrose ⁶⁶. En 1914, les *Archives sociologiques* font état d'une protestation publique faite en Allemagne contre l'emploi de la psychanalyse sur les enfants : son danger en matière de sexualité est réel ⁶⁷.

Les auteurs belges repèrent du reste assez vite ce qui différencie Freud de Jung sur ce point précis. Dès 1907, Léon Laruelle ⁶⁸, dans son article sur les psychoses hystériques, assimile les thèses exposées dans *Études sur l'hystérie* à la psychanalyse, il confond cure analytique et méthode cathartique et il s'appuie sur Jung, moins radical que Freud en matière de sexualité, pour congédier ce dernier. Pour Laruelle, la sexualité n'est qu'un facteur parmi d'autres. En 1913, Boulenger ⁶⁹, qui continue de confondre psychanalyse et test de Jung, remarque que ce dernier donne moins de poids à la sexualité que Freud.

65. A. Ley, dans *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie*, 8, 1910, p. 545-547 ; « Exposé sur le travail des associations d'idées », *Bulletin de la Société de médecine d'Anvers*, 1911, p. 99-103.

66. N. Braunshausen et O. Pfister, « Die psychoanalytische Methode », *Revue psychologique*, 6, 1913, p. 382-384.

67. *Archives sociologiques*, 31, 1914, p. 455-456.

68. L. Laruelle, « Les psychoses hystériques (étude clinique) », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1907-1908, p. 245-307 et p. 346-399. Reçu docteur en médecine à l'université de Liège en 1902, Léon Laruelle (1876-1960) se forme à la neurologie et à la psychiatrie chez Kraepelin, à Munich, puis chez Dupré et Déjerine, à Paris. Médecin attaché à l'asile de Glain, dans la région liégeoise, il y crée une unité destinée au traitement des psychoses légères et des toxicomanies. En 1914, il s'installe à Bruxelles, où il succède à Auguste Ley au sanatorium du Fort Jaco. En 1925, il crée le Centre neurologique belge, où il met sur pied un laboratoire de recherches sur le système nerveux. À partir de 1928, il étudie la poliomyélite, fondant du reste la Ligue belge contre la poliomyélite. J. Delchef, « In memoriam : Léon Laruelle (1876-1960) », *Le scalpel*, 29, juillet 1960, p. 608-611.

69. F. Boulenger, « Association et psycho-analyse », *op. cit.*, p. 849-853.

Aussi, comme partout ailleurs, les médecins et les psychologues belges buteront-ils sur la théorie freudienne de la sexualité.

Et encore...

En 1906, le Liégeois Xavier Francotte fait allusion aux réflexions de Freud sur le rire ⁷⁰, mais sans plus. C'est dans une revue médicale belge que les psychiatres français Schmiergeld et Provotelle publient leur conférence sur la psychanalyse ⁷¹. Ils exposent d'entrée de jeu la différence entre Freud et Janet, notamment en ce qui concerne l'étiologie sexuelle et l'action du trauma, ils résument de manière correcte le cas Dora, l'étiologie sexuelle du symptôme, la théorie de la sexualité infantile, etc. S'ils présentent la cure analytique comme une quête vers le trauma originaire, ils en soulignent le caractère spécifique, irréductible à toute autre forme de thérapie. Les réticences de Schmiergeld et de Provotelle portent sur l'étiologie sexuelle : la sexualité n'est pas vraiment au fondement de la névrose ⁷².

Un Hollandais, A. W. Van Renterghem, qui comptera parmi les membres fondateurs de la *Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse*, mais qui en démissionnera en 1928, publie dans une revue belge deux textes

70. X. Francotte, « Le rire et ses anomalies », *Revue des questions scientifiques*, 3^e série, t. X, 1906, p. 492-528. Francotte est né en 1854 et mort en 1931. Médecin en 1879, il étudia également à Paris, Berlin et Vienne. Il fut élève de Flechsig. Assistant à l'université de Liège en 1881, il obtient en 1886 la chaire de neurologie. Dès 1887, il reçoit la chaire de pathologie générale. Comme il insistait pour que l'université développe l'enseignement de la psychiatrie, il en reçut la chaire la même année. Il fut expert auprès des tribunaux. En 1900, il fut reçu comme membre de l'Académie royale de médecine. « Maître du diagnostic psychiatrique », il écrivit plusieurs textes cliniques. P. Divry, « Xavier Francotte », dans *Liber Memorialis. L'université de Liège de 1867 à 1935*, t. III, *Faculté de médecine*, Liège, Rectorat de l'université, 1936, p. 163-168.

71. A. Schmiergeld et P. Provotelle, « La méthode psychoanalytique et les "Abwehr-Neuropsychosen" de Freud », *Journal de neurologie*, 1908, vol. XIII, p. 221-231 et p. 241-252.

72. J.-P. Mordier, *Les débuts de la psychanalyse en France (1895-1926)*, Paris, Petite collection Maspero, 1981, et J. Chasseguet-Smirgel, « Une première introduction de la psychanalyse en France et sa "difficulté" », *Revue française de psychanalyse*, XLV, 6, 1981, p. 1383-1387. L'article de Schmiergeld et de Provotelle suit leur conférence du 4 juillet 1907 devant la Société de neurologie à Paris.

sur la psychanalyse⁷³. Dans le premier, il affirme que, inventée par Breuer, elle a été peaufinée par Freud. Ici de nouveau, elle est conçue comme un moyen d'investigation qui permet la découverte d'un fait ancien agissant comme un traumatisme resté « enclavé dans la conscience subliminale ». En tant que « corps étranger », il est à l'origine des symptômes. La guérison est obtenue par la remontée à la conscience de ce trauma, avec l'affect y attendant. Une fois de plus, la psychanalyse est assimilée à la méthode cathartique.

Le second article est à la fois plus précis et hagiographique : hardi innovateur, Freud poursuit ses recherches malgré les moqueries de ses collègues médecins et l'hostilité du corps scientifique. Cependant, ses travaux ont un écho en Suisse, auprès des médecins du Burghölzli : Bleuler, Riklin, Binswanger et surtout Jung. Van Renterghem expose la théorie du trauma sexuel, de la catharsis, puis celle de « la théorie sexuelle de la névrose », du conflit psychique, qu'il appelle « conflit érotique » ; il fait état de l'abandon par Freud de l'hypnose et de l'adoption de la méthode des associations libres. Lorsqu'elle fait défaut, celle-ci est complétée, dit-il, par le test des associations de mots, lui-même étant alors peaufiné par l'étude du rêve, du lapsus, de l'acte manqué. Il expose, quoique brièvement, la théorie freudienne du rêve et du transfert, l'analyse d'enfant, la différence entre la psychanalyse et d'autres formes de psychothérapie. Pour lui, la cure, qui est une « éducation psychique spéciale », consiste à

73. A. W. Van Renterghem, « L'autorité d'un médecin reconquise par une réforme dans l'enseignement médical », *Journal de neurologie*, 1910, 15, p. 101-120 ; « Freud et son école. Nouveaux essais psychologiques », *ibid.*, 1914, 19, p. 21-36 et p. 41-51. A. W. Van Renterghem (1845-1939) n'est pas un personnage indifférent. Cet ancien médecin militaire fonde en 1887 avec le D^r F. Van Eeden une clinique de psychothérapie suggestive à Amsterdam. Elle prend rapidement le nom d'institut Liébault. En 1911, il rejoint le mouvement freudien lors du congrès de Weimar. L'année suivante, il fait une analyse de deux mois chez Jung. C'est Van Renterghem qui a transmis à Freud le discours rectoral de Jegelrma à l'université de Leyde. Cofondateur et premier président de la *Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse* en 1917, il en démissionne cependant en 1928. Cf. H. F. Ellenberger, *À la découverte de l'inconscient. Histoire de la psychiatrie dynamique*, Villeurbanne, Simep Éditions, 1974 ; J. Spanjaard et R. U. Mekking, « Psychoanalyse in den Nederlanden », dans *Die Psychologie des 20. Jahrhunderts*, Bd III, *Freud und die Folgen*, Zürich, Kindler, 1977, S. 55-72 ; *International Journal of Psycho-Analysis*, X, 1929 ; *Revue française de psychanalyse*, 3^e année, n° 1, 1929.

mettre au jour la « fange de la vie inconsciente » et à la soumettre à « l'action désinfectante de la conscience éclairée ». Dans ce texte qui précède de peu la dissidence de Jung, Van Renterghem cite avec abondance ce dernier, notamment sur ses réticences quant à l'étiologie sexuelle, et il le pose comme celui qui achèvera l'œuvre de Freud.

Parmi les commentateurs aussi ambivalents que passagers de la psychanalyse, on retrouve des scientifiques étrangers, souvent d'origine slave comme les Polonais Abramowski⁷⁴ et Ioteyko⁷⁵, du laboratoire de psychologie de l'université de Bruxelles.

Édouard Abramowski (1868-1918) est né à Stefanin (Pologne). Sa mère, femme exaltée, appartient à la petite noblesse polonaise. Son père a étudié le droit à l'université de Kiev. À la mort de la mère en 1878, celui-ci s'installe avec ses enfants à Varsovie et leur donne comme précepteurs des écrivains comme Maria Konopnicka et Konrad Prószyński. En 1885, après avoir préparé à Cracovie un baccalauréat qu'il ne présentera pas, Abramowski devient élève libre en botanique. Dans le même temps, il milite dans les rangs socialistes. En 1886, il part à Genève, où il s'inscrit à la faculté des sciences comme étudiant en botanique. Il lui préférait pourtant la philosophie, la métaphysique et l'histoire. En 1889, il rejoint Varsovie où il constitue le parti « Prolétariat ». Rapidement, il désapprouve les tendances terroristes de certains membres de Prolétariat, il prend ses distances et il crée en 1891 un nouveau parti : l'Union. En 1892, la mort de sa femme et la défaite du socialisme le jettent quelques semaines dans un état de quasi-inconscience. Il tente de se suicider,

74. E. Abramowski, « Dissociation et transformation du subconscient normal », *Revue psychologique*, 1910, III, p. 63-80 et p. 187-209. I. Krzywicki et S. Szuman, « Abramowski Jozef Edward Abramowski (1868-1918) », dans *Polski Słownik Biograficzny*, Cracovie, 1935, t. 1 z. 1, s. 15-17 ; K. Krzeczowski, *Dzieje życia i twórczości Edwarda Abramowskiego*, Varsovie, Wydawnictwo Spółdzielczego Instytutu Naukowego, 1933 et A. Cygielstreich, *Twórczość psychologiczna Edwarda Abramowskiego*, Varsovie, 1918. Je remercie ici le D^r A. Kwiatkowska pour la traduction.

75. I. Ioteyko, « La vie des éléments psychiques », *Revue psychologique*, 1911, vol. IV, p. 20-45 et p. 317-327 ; S. De Coster, « Ioséfa Ioteyko », dans *Biographie nationale*, t. IIIV, fasc. 2, Bruxelles, Éd. E. Bruylant, 1970, p. 479-484 ; O. Decroly, « Rapport quinquennal (1898-1903) sur les travaux du laboratoire psychologique Kasimir (université de Bruxelles) par M^{le} Ioteyko », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1904, p. 75-76.

puis il devient morphinomane. Commence pour lui une vie d'errance : il rejoint de nouveau Genève, puis Paris où il participe à la naissance du parti socialiste polonais. Il s'installe à Londres, puis à Zurich. En 1894, à Genève, il s'éloigne du socialisme pour adhérer à une « forme étrange d'anarchie », une anarchie « éthique et même, pourrait-on dire, messianique ». En 1897, il se remarie pour divorcer peu après. Il retourne à Varsovie où il se fait le prosélyte de ses idées sur le « socialisme cosmopolite ». Il tente de créer en Pologne des « communes spirituelles » ou « organisations fraternelles ». En 1905, lors du mouvement révolutionnaire, ses idées se propagent dans la population opposée au gouvernement prussien. Entre 1908 et 1910, il voyage entre Bruxelles et Paris. Abandonnant la politique, il se consacre à la psychologie. En 1915, il devient le premier titulaire de la chaire de psychologie de l'université de Varsovie. À cette époque, il s'adonne au spiritisme, à la télépathie et à la métaphysique empreinte de mysticisme. Déprimé, tuberculeux, toxicomane, il meurt dans la solitude le 21 juin 1918.

Quant à elle, Ioséfa Loteyko (1866-1928) quitte Varsovie pour se rendre à Genève où elle obtient le baccalauréat. Elle étudie la médecine à Paris. Médecin en 1896, élève de Charcot, elle est attachée au laboratoire de psychophysologie de l'université de Bruxelles en 1898. Elle y est nommée chef de travaux en 1903. Malgré ses nombreuses recherches sur la douleur, la fatigue, la psychophysique ou la psychométrie, en dépit de sa présidence de la Société belge de neurologie, elle ne parvient pas à se faire reconnaître : étrangère, elle occupe le poste d'un Belge ; femme, elle « usurpe » une fonction masculine ; psychopédagogue, elle se consacre à des recherches dont le public belge se désintéresse. En effet, Loteyko veut débarrasser la pédagogie de ses oripeaux philosophiques et la fonder scientifiquement. En 1906, elle obtient le poste de professeur de psychologie expérimentale et celui de directeur du laboratoire de pédologie dans les écoles normales de Mons et de Charleroi. En 1908, elle fonde la *Revue psychologique*. En 1911, elle est secrétaire général du premier congrès international de pédologie. En 1912, elle fonde la Faculté internationale de pédologie. Attenante à l'université de Bruxelles, celle-ci deviendra en 1919 la première institution universitaire belge à enseigner la pédagogie. L'invasion allemande interrompt la

carrière belge d'Ioteyko, qui quitte le pays en 1915. Installée à Paris, elle est pressentie en 1919 par le Collège de France pour y donner un enseignement. Elle refuse pour rejoindre la Pologne nouvellement indépendante. Tout en enseignant la physiologie à la faculté de médecine de l'université de Varsovie, elle continue de former les instituteurs et des pédagogues. Sur un mode répétitif, Ioteyko rencontrera à Varsovie les mêmes difficultés qu'à Bruxelles. Cela ne l'empêcha toutefois pas de créer une Ligue polonaise de l'enseignement. Cette femme « à l'étonnante et puissante personnalité » mourut en 1928, probablement d'un cancer du foie.

Pour Abramowski, la conscience se divise en deux : en une conscience intellectuelle qui contient l'adaptation aux pensées et aux besoins, ainsi que la mémoire qui leur est associée sous la forme de souvenirs, et en une conscience a-intellectuelle ou subconscient pathologique. Dans ce subconscient, un groupe de souvenirs agit en dehors de toute introspection, il est incapable de s'intellectualiser et il provoque des stigmates hystériques. Abramowski fait alors état de sa lecture de Freud. Il expose la méthode cathartique, mais sans préciser que Freud l'a écartée en raison de son inefficacité, il justifie l'utilisation du test de Jung pour débusquer le trauma pathogène, il ne confie à la sexualité qu'un rôle ponctuel et mineur. Cette lecture de Freud lui permet aussi de penser la « psycho-analyse » en des termes janétiens.

Quant à elle, Ioteyko témoigne d'une rencontre manquée avec la psychanalyse : à côté de la conscience, il y a l'inconscient qui se caractérise par son caractère imprévisible, par son irrationalité, voire par son aspect religieux : « L'âme théologique, c'est l'inconscient », écrit-elle. Cet inconscient se manifeste différemment selon les personnes et les moments : il est actif pendant les périodes de tristesse et de malheur, il est silencieux lors des instants de calme et de bonheur. Si la personnalité est dissociée, l'inconscient souffre et fait cruellement souffrir : il sera à l'origine des cauchemars, des idées de mort, de la tristesse, des phobies, de rêves « parfois plus terribles que la réalité », de terreurs, de culpabilité... Il importe de voir que, pour Ioteyko, la dissociation est au départ de sa conception apocalyptique – et asexuée – de l'inconscient.

Parmi les adversaires farouches, on trouve bien sûr le psychiatre français Sollier, mais surtout le psychologue allemand Paul Menzerath (1883-1954). Diplômé en philosophie, en linguistique et en philologie classique de l'université de Würzburg, ce dernier devient chercheur en 1908 à l'institut de sociologie Ernest-Solvay de l'université de Bruxelles. Il y accomplit des travaux en matière de psychologie, de pédagogie et de sociologie. Il reçoit peu après la charge du service de psychologie du sanatorium du Fort Jaco d'Uccle. Nommé en 1915 lecteur de français à l'université de Bonn, Menzerath participe dès 1916 à la « Flamenpolitik », notamment à l'université de Gand : il y enseigne et y dirige le laboratoire de psychologie ⁷⁶. Expulsé de Belgique en 1919 ⁷⁷, il professe le français, puis la psychologie et la phonétique à l'université de Bonn jusqu'après la Seconde Guerre mondiale ⁷⁸.

Parfait bilingue et fin connaisseur des textes de Freud, il n'avait de cesse que de contester la théorie psychanalytique et en particulier le primat de la sexualité ⁷⁹. Théorisant ⁸⁰ le « complexe » comme un secret que le sujet dissimule, Menzerath considère qu'il n'est pas obligatoirement de nature sexuelle et il en déduit que Freud a tort... Ailleurs, il n'hésite pas à isoler certaines phrases dans le texte de Freud pour lui faire dire ce que, lui, Menzerath, aurait souhaité qu'il dît : il le fait, par exemple, se rétracter sur le plan du déterminisme sexuel. Ou encore, il falsifie les propos de Freud. À un certain moment, il situe les origines de la psychanalyse non chez Breuer, mais chez Fliess, Weininger et Svoboda ⁸¹. En 1911, lors

76. La « Flamenpolitik » fut une politique mise en œuvre par l'occupant allemand pendant la Grande Guerre et qui visait à favoriser le nationalisme flamand. C'est dans ce cadre que l'université de Gand a été flamandisée. Elle était appelée par les patriotes « université von Bissing », du nom du gouverneur militaire de la Belgique occupée.

77. Archives privées.

78. W. Meyer-Eppler, « Paul Menzerath 70 Jahre », dans *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, 7, 1953, S. 146-149.

79. Par exemple, P. Menzerath, « Psychopathologie de la vie journalistique », *Bulletin de mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 1914, p. CIX-CXXX, ou encore « Contribution à la psychoanalyse », *Archives de psychologie*, XII, 1912, p. 372-389.

80. P. Menzerath, « L'étude expérimentale de la dissimulation », dans *Rapports et comptes rendus du 7^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie (1912)*, Gand, Impr. A. Vander Haeghen, 1913, p. 96-100.

81. P. Menzerath, dans *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie*, 8, 1910, p. 547-549.

de son intervention au congrès organisé par Oskar Vogt, il mentionne la *Psychopathologie de la vie quotidienne* et se fait fort d'expliquer les exemples freudiens sans se référer un seul moment à la sexualité⁸². Peu après, il affirme que le lapsus⁸³ n'est en aucun cas déterminé par le refoulé ou le sexuel puisque le rôle de la distraction ou de la fatigue est bien plus considérable !

Menzerath élève toutefois le débat à un niveau rarement atteint dans la littérature belge d'alors : comment savoir, demande-t-il, si l'explication freudienne est vraie ou fausse ? Le résultat de la recherche ou de l'observation n'est-il pas déterminé par des *a priori* théoriques ? Si on rejoint « les idées de Freud », un « complexus sexuel » sera inévitablement mis au jour. Si on les refuse, une explication excluant la sexualité sera élaborée. Or, deux explications opposées du même phénomène ne peuvent pas être vraies en même temps, l'une ou l'autre est fausse ou les deux le sont. Menzerath met dos à dos freudiens et antifreudiens : si les uns sont incapables de donner le poids de la vérité à leurs affirmations, les autres sont tout aussi impuissants à fonder en vérité leurs objections. Même si Menzerath a le mérite de poser la question en termes d'épistémologie, sa démarche ressortit au semblant car il rejette sans hésiter la théorie freudienne. Dans un autre article où il confond le processus analytique avec la passation du test de Jung, Menzerath pose la question du mensonge : s'il ne le souhaite pas, le sujet ne prononcera pas le « mot complexiel » et le remplacera par un mot plus innocent. L'expérimentateur doit donc élaborer une stratégie lui permettant de n'être pas trompé. Par ailleurs, il doit veiller à ne pas induire un « complexus » qui n'est alors que la conséquence des mots des séries du test. Mais tout cela finit par désintéresser Menzerath : à partir de 1913, il ne mentionne plus la psychanalyse ni Freud⁸⁴.

82. *Journal für Psychologie und Neurologie*, Bd 17, 1911, S. 419.

83. P. Menzerath, « Lapsus linguae et lapsus calami », dans *6^e Congrès belge de neurologie et de psychiatrie. Rapports et comptes rendus*, Gand, Imp. Vander Haeghen, 1912, p. 70-71.

84. P. Menzerath, « L'étude expérimentale de la dissimulation », *op. cit.*, p. 96-100 ; A. Ley et P. Menzerath, « Le témoignage des normaux et des aliénés », dans *III^e Congrès international de neurologie et de psychiatrie (Gand, 1913)*, Bruxelles, Imp. L. Severyns, 1913.

Avant la Première Guerre mondiale, l'université de Bruxelles est l'une des principales voies d'introduction de la psychanalyse en Belgique. En témoigne le *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie* : on y apprend la tenue en 1908 du congrès international de Salzbourg, celui de 1910 de Nuremberg, ou la création de revues telles que le *Jahrbuch für Psychoanalytische und psychopathologische Forschungen*, le *Zentralblatt für Psychoanalyse*, on y parle de la nécessité d'une association internationale de psychanalyse, de l'impact des idées de Freud aux États-Unis, on y mentionne sa visite, ainsi que celle de Jung et de Ferenczi à l'université Clark, on y fait une allusion à l'entrée de la psychanalyse en Russie⁸⁵. On y publie en 1913 des extraits de *Totem et tabou*⁸⁶. On y critique l'isolement dans lequel se maintient l'école de Freud et son « ton qui encourage l'ironie⁸⁷ ». On y brocarde l'intolérance des psychanalystes⁸⁸.

La Grande Guerre voit la parution d'un texte où la violence le dispute à la méconnaissance⁸⁹. Freud témoigne, dit l'auteur, d'un « esprit impérialiste bien allemand » en promouvant son « pansexualisme » qui le fait considérer « l'esprit humain comme une complication et une déformation de l'instinct sexuel ». Freud, du reste, n'a rien inventé : la libido, c'est la volonté de puissance de Nietzsche, c'est le désir de Verhaeren ! La sublimation ? L'écrivain Margueritte l'a déjà décrite ! Les Allemands ne savent pas parler de la chose sexuelle car ils manquent de tact. Freud n'est qu'un « herniaire des sentiments », un « bandagiste de l'âme », et le psychanalyste un voyeur, un érotomane, un obsédé ! Quant à la symbolique sexuelle, Voivenel l'a soumise à un... joueur de rugby, mis en position d'Autre de l'Autre. Celui-ci s'est esclaffé. Donc, « que son rire nous dispense de critique détaillée ». Et le reste est à l'avenant...

Alors, la question se pose. La psychanalyse était connue en Belgique avant 1914, comment expliquer qu'elle ne s'y soit pas ancrée ? En ses

85. D. Warnotte, « Chronique mensuelle », *Archives sociologiques*, 15, 1911, p. 444.

86. Parallèle entre la conception des sauvages et celle des névrosés, dans *Archives sociologiques*, 26, 1913, p. 702-708.

87. *Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie*, 10, 1910, p. 624-625.

88. D. Warnotte, « Chronique mensuelle », *Archives sociologiques*, 1910, p. 84-85.

89. P. Voivenel, « Une cristallisopathie. À propos des prétentions pédagogiques de la psychoanalyse », *Archives médicales belges*, 1918, p. 19-31.

débuts, elle n'y a pas été considérée comme un nouveau corps de savoir et une pratique neuve qui donneraient un plus-de-sens à la folie ou au symptôme névrotique. Elle a suscité l'indifférence chez la majorité, une sympathie fondée sur le malentendu chez certains ou l'hostilité motivée entre autres par le refus de la sexualité chez d'autres.

Après l'armistice, Julien Varendonck...

Il faut attendre la fin des hostilités pour que la psychanalyse s'introduise – lentement – en Belgique. Le psychopédagogue gantois Julien Varendonck (1879-1924)⁹⁰, après avoir pratiqué, dit-il, une « autoanalyse » dans les tranchées de l'Yser, publie un livre : *The Psychology of Day-dreams*⁹¹, que Freud lui-même préface⁹² et dont la fille Anna en assure la traduction allemande. Il entreprend en 1922 une analyse à Vienne auprès de Theodor Reik. Docteur en pédagogie, docteur en philosophie et docteur en lettres, il est membre de la Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse⁹³. Il fait un exposé à la Wiener Psychoanalytische Vereinigung⁹⁴, il participe au congrès de l'IPA à Berlin en 1922, il fait une communication l'année suivante à la Société berlinoise de psychanalyse, chez Karl Abraham⁹⁵. Varendonck est sans doute le seul analyste belge

90. P. Labbé, « Un psychanalyste belge peu connu : Julien Varendonck (1879-1924) », *Bulletin d'activités de l'Association des psychanalystes de Belgique*, 1955, 22, non paginé, et P. Federn et J. Varendonck, dans *Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*, X, 1924, S. 205-206.

91. J. Varendonck, *The Psychology of Day-Dreams*, Londres, George Allen and Unwin Ltd, 1921 ; U. H. Peeters, *Anna Freud*, Paris, Balland, 1987, p. 65 ; E. Young-Bruehl, *Anna Freud*, Paris, Payot, 1991, p. 81 et 93.

92. S. Freud, « Introduction à J. Varendonck, *The Psychology of Day-Dreams* », dans *Œuvres complètes*, XVI, Paris, PUF, 1991, p. 149-152.

93. *International Journal of Psycho-Analysis*, III, 1922, p. 268, et lettre de madame V. Vinck, secrétaire de la bibliothèque de la Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse (archives privées). Voir aussi J. Spanjaard et R. U. Mekking, « Psychoanalyse in die Nederlanden, III, Freud und die Folgen, 2 », dans *Die Psychologie des 20. Jahrhunderts*, Zürich, verlegt bei Jindler, 1977, S. 55-72.

94. *International Journal of Psycho-Analysis*, V, 1924, p. 266.

95. J. Varendonck, « The fallacy of Silberer's threshold symbolism », *International Journal of Psycho-Analysis*, IV, 1923, p. 370-373, et « The aetiology of vomiting », *ibid.*, IV, 1923, p. 511.

à avoir rencontré Freud. Son apport à la doctrine est cependant très contesté par Ferenczi lui-même. Dans une lettre à Freud ⁹⁶, il écrit que le dernier livre de Varendonck est « certainement ce qu'on a fait de pire en psychanalyse », que c'est « tellement mauvais ». Néanmoins, Ferenczi considère que cet ouvrage constitue une avancée par rapport à la *Psychology of Day-Dreams* car « une vague notion de ce qui est vraiment lcs commence à poindre chez lui ». Mais Varendonck décède lors d'une intervention chirurgicale, en n'ayant manifestement formé aucun élève. Quelques autres Belges entreprennent à la même époque une psychanalyse à Vienne, mais aucun d'eux ne pratiquera l'analyse ⁹⁷. Parmi eux, le propre fils de Varendonck...

Et les autres

La même année 1924 voit paraître un numéro de la revue *Le disque vert* consacré à Freud ⁹⁸. Le directeur de la revue est l'écrivain Franz Hellens. Dans un livre postérieur, il signale sa réticence à la psychanalyse ⁹⁹. Maurice Maeterlinck était tout aussi réservé. Les surréalistes belges, qu'il s'agisse du groupe bruxellois ou de l'hennuyer avec Achille Chavée, sont relativement indifférents à l'égard de Freud. Magritte émet quelques réserves à l'encontre de la psychanalyse. Pourtant, c'est dans une revue belge, *Variétés*, que paraît en 1929 la première traduction française du texte de Freud sur l'humour ¹⁰⁰.

La pensée freudienne poursuit sa progression lente dans l'intelligentsia belge, mais sans véritablement s'amarrer. Ainsi Henri De Man, futur président du Parti ouvrier belge, l'actuel parti socialiste, écrit-il à Freud en

96. S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance 1920-1933*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, p. 114-115.

97. Archives privées. Également E. Henvaux, « Vienne 1923, Pension Washington », *La Revue générale*, décembre 1984, p. 59-68.

98. *Le disque vert, Freud et la psychanalyse*, 2^e année, 3^e série, numéro spécial, Paris-Bruxelles, 1924. Même si l'historiographie psychanalytique en fait grand cas, cette publication ne paraît pas avoir marqué de son empreinte le monde intellectuel belge.

99. F. Hellens, *Documents secrets*, Paris, Albin Michel, 1958.

100. S. Freud, « L'humour », *Variétés, Revue mensuelle de l'esprit contemporain*, Bruxelles, Éd. Variétés, juin 1929, numéro spécial : *Le surréalisme en 1929*, p. 3-6.

1925. Ailleurs ¹⁰¹, il explique combien il aime à expliquer à son entourage « les mobiles profonds et subconscients de leurs actes »... Sa compromission avec les nazis durant l'Occupation l'obligera à émigrer en Suisse. Un pédagogue bruxellois, M. Peers ¹⁰², publie dans les années 1930 *À l'école de Freud*, où il présente la psychanalyse comme un instrument vraiment utile dans la lutte contre... la masturbation. Il y témoigne surtout de son refus de la théorie de la sexualité. Dans sa réponse, Freud l'enjoint d'être plus attentif à la sexualité infantile. Chantre du naturisme et apôtre de l'eugénisme, Lanval condamne ouvertement la psychanalyse ¹⁰³. La *Revue de l'Institut de sociologie* ¹⁰⁴ de l'université de Bruxelles publie un compte rendu incendiaire où la psychanalyse est décrite comme un « cercle vicieux d'hypothèses invérifiables », où Freud est dépeint comme un « mystique qui, dans l'ardeur de sa conviction, sait donner à des fantômes l'apparence des réalités ». Du reste, si la sexualité prend tant de place dans la psychanalyse, c'est parce que « Vienne est [...] une ville de plaisir, où le libertinage et la prostitution atteignent toutes les classes de la société et s'étalent sans aucune retenue », aussi parce que dans les pays germaniques les relations sexuelles « n'y affectent pas le même caractère discret et intime [que dans les pays latins] ; elles s'affichent cyniquement sous toutes leurs formes ». On trouve aussi plusieurs comptes rendus de livres de psychanalyse dans les milieux catholiques proches de l'université de Louvain, mais leur connaissance des textes freudiens s'accompagne du refus du prétendu pansexualisme de Freud ¹⁰⁵, cette « fange ».

Le monde médical et la psychanalyse

C'est au nom de cette même critique que le monde médical s'oppose à la psychanalyse. On n'hésite pas à citer l'Action française et Léon

101. H. De Man, *Cahiers de ma montagne*, Bruxelles, Éd. de la Toison d'Or, 1944.

102. M. Peers, *À l'école de Freud*, 2^e édition, Bruxelles, Éd. Labor, 1945.

103. M. Lanval, *L'inceste ou les amours maudites*, Paris, Éd. Bellenand, 1953, et *Propos d'un sexologue*, Bruxelles, Le Laurier, 1942.

104. *Revue de l'Institut de sociologie*, 6^e année, t. I, 1925-1926, p. 312-315.

105. A. Fauville, « Compte rendu de "La Science des Rêves" et de "Essais de Psychanalyse" », *Revue néoscholastique de philosophie*, 29, 1927, p. 492-493 ; J. Maréchal s.j., « Les lignes essentielles du freudisme », *Nouvelle revue théologique*, L. II, 1925, p. 537-605 et L. III, 1926, p. 13-50.

Daudet pour la vilipender ¹⁰⁶ ! Ou encore, on la tient pour de la pornographie ¹⁰⁷ ! Ou, prétend-on, Freud n'a rien inventé ¹⁰⁸. Sollier continue de la condamner en dénonçant « les inconséquences, les contradictions, les invraisemblances, les lacunes du freudisme, sans compter les interprétations imaginées de toute pièce à l'aide d'entités métaphysiques créées pour les besoins de la cause », écrit-il en 1924 ¹⁰⁹.

Mais tous les textes ne sont pas aussi injurieux. Ladell ¹¹⁰, par exemple, présente la psychanalyse de manière positive, même s'il compare l'inconscient à la « chambre de Barbe-Bleue ». Une recension anonyme ¹¹¹ du livre de Freud *Introduction à la psychanalyse* est correcte et honnête. En revanche, Hoven, un psychiatre liégeois (1887-1956), témoigne ¹¹² de son incompréhension de la démarche freudienne : il affirme que Freud prend appui sur Janet, il assimile toujours la psychanalyse à une méthode d'investigation dont les instruments sont l'analyse freudienne des rêves, le test des associations de mots de Jung et la « variation de la résistance électrique du corps pendant l'émotion déterminée par ces associations »...

En 1925, le *Journal de neurologie et de psychiatrie* ¹¹³ annonce la création de la Société italienne de psychanalyse, elle présente la toute récente *Évolution psychiatrique* comme une « introduction presque officielle de la psychanalyse et des idées freudiennes ». Mais c'est une entrée

106. « À propos du freudisme », *Bruxelles-Médical*, 23 novembre 1930, n° 4.

107. A. Ley, « Le subconscient et son exploration clinique », *Annales et bulletin des séances de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 1922, 2-4, p. 42-46.

108. O. Decroly et G. Vermeylen, « Séméiologie psychologique de l'affectivité et particulièrement de l'affectivité infantine », *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1920, p. 225-246.

109. P. Sollier, « À propos de la pathogénie de l'hystérie », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, 1924, XXIV, p. 141-147.

110. R. Ladell, « Un aperçu sur la psychothérapie moderne », dans *Archives médicales belges*, 1920, p. 979-987.

111. « Introduction à la psychanalyse, de Freud », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXIII, 1923, p. 156-158.

112. H. Hoven, « Revue générale de neuro-psychiatrie », dans *Archives médicales belges*, 1921, p. 400-415.

113. G. Vermeylen, « L'Évolution psychiatrique », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, 1925, XXV, p. 683-685.

prudente qui n'est pas porteuse des « outrances » des disciples de Freud et qui s'applique à « adapter à l'esprit français les méthodes psychanalytiques », d'y emprunter ce qui est utile...

Vermeyleylen ¹¹⁴, qui fait l'éloge des travaux de Jung, condamne les « outrances », les « erreurs » et les « absurdités » freudiennes. Notons ici que Vermeyleylen est probablement le premier en Belgique à avoir cité le nom de Lacan à propos de sa thèse de médecine...

En dépit de ses lectures psychanalytiques, Henusse ¹¹⁵ reste très réservé. Dans un texte sur l'agoraphobie ¹¹⁶, il dit pratiquer la psychanalyse, mais « très discrètement » car elle est « décevante » et « peu efficace ». À vrai dire, la psychanalyse reste pour lui un instrument utile pour l'établissement du diagnostic différentiel ; en tant que thérapeutique, elle échoue pour ainsi dire constamment !

De Greeff ¹¹⁷ assure que la psychanalyse est inconciliable avec le catholicisme ¹¹⁸ et soutient que les travaux de Piaget permettent d'expliquer Freud ¹¹⁹. Ailleurs, il réduit la psychanalyse à une méthode d'interrogatoire du délinquant en vue de mettre au jour ses « désirs profonds »,

114. G. Vermeyleylen, « Compte rendu de "L'âme enfantine et la psychanalyse" de C. Baudouin », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXIII, 1933, p. 193 ; « Compte rendu de "Essais de psychologie analytique" de C. G. Jung », *ibid.*, p. 263-264.

115. T. Henusse, « Quinze rêves expliqués », *Les cahiers Mosans*, 41, 1928, p. 823-846.

116. T. Henusse, « L'agoraphobie », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, 1941-1942, p. 1-23.

117. E. De Greeff, *Notre destinée et nos instincts*, Paris, Plon, 1945 ; J. Pinatel, *Étienne De Greeff (1898-1961)*, Paris, Éd. Cujas, Bibliothèque internationale de criminologie, 1967 ; P. Arbousse-Bastide et C. Revault d'Allonnes, « Entretien avec Madame Favez-Boutonnier », *Bulletin de psychologie*, XXIX, 322, mars-avril 1976, 8-13 ; *Études de cas*, unité de recherches en criminologie, n° 1, « Le cas Karl, un criminel par sentiment inconscient de culpabilité », 1973, école de criminologie, faculté de droit, université catholique de Louvain (document aimablement communiqué par M. Christian Debuyst).

118. E. De Greeff, « Compte rendu de "La méthode psychanalytique et la doctrine freudienne" de R. Dalbicz », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXVIII, 1938, p. 61-62 ; J. De Busscher, « Compte rendu de S. Nacht », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXIX, 1939, p. 152-153.

119. E. De Greeff, « La psychogenèse des délires », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXI, 1931, p. 361-421, 441-471.

ses « manières d'être fondamentales ¹²⁰ ». Dans un texte ¹²¹ de 1939, De Greeff se montre plutôt bienveillant à l'égard de la psychanalyse, dont il expose la théorie. Cependant, il précise bien qu'elle « exige plus de foi que d'assentiment raisonné » et qu'Adler est « plus plausible ». Notons ici qu'à l'époque l'université de Louvain refusa de confier la chaire de psychiatrie à De Greeff parce qu'il contestait la réalité des apparitions de la Vierge à Beauraing.

Oliviers ¹²² dénie à la psychanalyse et à son « pansexualisme » la capacité de rendre compte des perversions sexuelles. Le Gantois Van Acker ¹²³, pour qui « il est évident que Freud se trompe », assure que le complexe d'Œdipe n'existe que dans l'imagination des psychanalystes. Du reste, la psychanalyse, ajoute-t-il, est née de la haine de Freud pour son père et pour... le pape, chef de la chrétienté !

Les fous de Freud

Un médecin cependant, membre ¹²⁴ de la Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse, se montre plutôt favorable aux théories freudiennes : Jacques De Busscher (1902-1966) ¹²⁵. Analysant de Westerman Holstijn, il s'efforce d'implanter la psychanalyse en Belgique. En vain. Il réclame la mise en place d'une psychanalyse médicale et il s'oppose à son exercice par des non-médecins. En 1934, la Société belge de psychiatrie et la Société belge de neurologie nomment une commission chargée d'enquêter sur une « Société belge de psychanalyse ». Cette société est bien

120. E. De Greeff, « Essai sur la psychopathologie d'un crime gratuit », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXV, 1935, p. 259-280.

121. E. De Greeff, *Notre destinée et nos instincts*, op. cit.

122. D' Oliviers, « Contribution à l'étude de l'exhibitionnisme », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXI, 1931, p. 321-334

123. C. Van Acker, « Le complexe d'Œdipe », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXIII, 1933, p. 876-887.

124. *Revue française de psychanalyse*, 1936, t. IX, n° 1, p. 142.

125. J. De Busscher, « À propos de psychothérapie », *Journal belge de neurologie et de psychiatrie*, XXX, 1930, p. 561-567, p. 568-578 et p. 642-668 ; « Tabès et agoraphobie (Réflexions sur les psychothérapies médicale et paramédicale) », *ibid.*, XXXIV, 1934, p. 111-125 ; L. Van Bogaert et R. Ley, « À propos de la "Société Belge de Psychanalyse" », *ibid.*, XXXV, 1935, p. 107-109.

étrange car, à cette date, il n'existe en Belgique aucun groupe local de l'IPA. L'année suivante, Ley, le président de cette commission, explique que Maurice Dugautiez, animateur de ce groupe, s'est autorisé du titre de psychanalyste. Il accepte de modifier le nom de son groupe « dès que se serait créée, en Belgique, une association médicale en revendiquant le monopole ¹²⁶ ». Rassérénés, les psychiatres n'assimilent pas moins Dugautiez à un aigrefin qui pratique illégalement l'art de guérir et ils souhaitent réserver la pratique de la psychanalyse aux seuls médecins. De Busscher ¹²⁷ propose de créer une Société médicale d'études psychanalytiques, qui ne verra jamais le jour. En fait, il vitupère contre les véritables initiateurs de la psychanalyse en Belgique : Maurice Dugautiez, Fernand Lechat et son épouse Camille. Leur tort ? Ce sont des psychistes, des charlatans donc.

Progressivement, De Busscher ¹²⁸ témoigne de son ambivalence à l'égard de la psychanalyse. Le fait de ne pas retrouver dans sa pratique des paranoïaques la théorie de l'homosexualité refoulée a-t-il joué un rôle ¹²⁹ ? Toujours est-il qu'il déplore la « terminologie trop lourde » et la « philosophie trop abstruse » de la psychanalyse ¹³⁰ et qu'il propose de substituer au concept de sexualité celui de « volupté », moins choquant pour le public ¹³¹ ...

126. L. Van Bogaert et R. Ley, « À propos de la "Société Belge de Psychanalyse" », *op. cit.*

127. Également professeur de psychiatrie à l'université de Bruxelles, Jacques De Busscher est une figure méconnue de la psychanalyse en Belgique. Dans l'entre-deux-guerres, lui et Varendonck ont été les seuls analystes belges reconnus. De Busscher n'a cependant jamais rejoint la Société belge de psychanalyse et il a démissionné en 1964 de la Nederlandse Vereniging voor Psychoanalyse. N'est-il pas piquant de pointer que ce sont ces « charlatans » qu'il persifla tant qui finirent par imposer la psychanalyse en Belgique ? Il faut dire qu'entre-temps ils s'étaient faits bien discrets sur leur passé et étaient entrés dans le rang...

128. De Busscher est le seul psychiatre belge à rendre un hommage à Freud peu après sa mort. J. De Busscher, « The American Journal of Sociology », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, 41-42, 1942, p. 275-276.

129. J. De Busscher, « Épilogue de l'observation d'un paranoïaque vrai, ex-schizophrène », *Acta Neurologica et Psychiatrica Belgica*, 1964, 64, p. 185-222 ; « Schizophrénie, paranoïa, hypomanie et pédanterie vétilleuse », *ibid.*, p. 1249-1258.

130. J. De Busscher, « Compte rendu de S. Nacht, "Pathologie de la vie amoureuse. Essai psychanalytique" », *Journal de neurologie et de psychiatrie*, XXXIX, 1939, p. 152.

131. J. De Busscher, « Qu'est-ce que la psychanalyse ? », *Annales et bulletin de la Société royale de médecine de Gand*, XIV, sept.-oct. 1938, p. 343-354.

Durant les années 1920, il existe à Bruxelles un Cercle d'études psychiques qui s'occupe de spiritisme, d'astronomie, d'hypnose, de psychanalyse... Il publie une *Revue des sciences psychiques* entre 1928 et 1930. Au début des années 1930, il se transforme en Cercle moderne de psychologie. La *Revue des sciences psychiques* devient *Le psychagogue*, qui traite de psychanalyse, de réforme de la morale sexuelle, de sexologie, etc. Puis il devient successivement le Cercle moderne de psychologie et de sexologie, la Société belge de psychanalyse et la Société d'études psychanalytiques.

Ses principaux animateurs sont Maurice Dugautiez, ancien fonctionnaire au ministère de la Défense nationale passionné par le spiritisme et l'hypnose, et Fernand Lechat, homme aux multiples métiers, dont celui d'agent d'assurances et de créateur de tests psychologiques.

Fernand Lechat est né le 8 février 1895 à Mont-sur-Marchienne. En 1911, il s'engage comme volontaire de carrière dans l'armée belge. Il participe à la guerre 1914-1918. Il est blessé en août 1914. Brancardier, il tente de devenir pilote de chasse, mais il échoue aux épreuves et il rejoint son régiment d'infanterie. Démobilisé en 1919 avec le grade de sergent, il s'installe en France comme photographe. Il y épouse Marcelle Binet, dont il aura deux filles avant d'en divorcer. En 1926, de retour à Bruxelles, il épouse Camille Ledoux, une institutrice née à Ixelles le 8 novembre 1899. Il meurt d'une hémorragie cérébrale à la clinique Sainte-Élisabeth à Uccle le 16 juin 1959.

Maurice Dugautiez est né le 11 novembre 1893 à Leuze. Après une formation d'électricien, il prend part à la guerre de 1914-1918 dans les troupes du génie, puis des transmissions. Malgré une légende tenace qui l'entoure, Maurice Dugautiez n'a jamais été gazé durant son séjour au front. En 1919, après avoir été démobilisé, il entre comme rédacteur au ministère de la Défense nationale. Dans le même temps, il introduit plusieurs demandes d'aides et de pensions, faisant valoir ce qui est manifestement la symptomatologie d'une névrose traumatique.

Dès les années 1920, Dugautiez participe à la revue *Le sincériste*. Or, *Le sincériste* n'est autre qu'une publication belge qui traite de spiritisme. C'est l'organe mensuel de « L'œuvre de la Réforme morale par la

vérité, du Groupement des spirites sincéristes belges et du Bureau permanent d'étude des phénomènes spirites ». On y parle de phénomènes occultes, de médiums, de métapsychisme... Dugautiez y est très actif. En 1924, il dirige ce cercle, il y parle d'hypnotisme, il pratique des expériences de transmission de pensée... Aucune ambiguïté dans le chef de Dugautiez : en juin 1927, dans une lettre, il se déclare spirite. C'est toutefois la même année qu'il commence à s'intéresser à Freud, en tant que ses théories peuvent soutenir la réforme de la morale sexuelle. En juin 1930, sous le pseudonyme de « Maurduc », Dugautiez annonce qu'il est « professeur de psychanalyse ». Dans le même temps, il participe activement au cercle « Le Rouge et le Noir ¹³² ». Très fréquenté par des intellectuels de gauche « quelque peu désœuvrés » ou des « noctambules non-conformistes », il organise une tribune libre où sont abordés des sujets aussi variés que la montée du fascisme et l'opportunité ou non pour les femmes d'arriver vierges au mariage...

En 1932, Dugautiez se présente comme psychopédagogue. Il attendra 1934 pour s'autoproclamer psychanalyste ¹³³. Signalons qu'à cette date lui et Lechat n'ont pas encore commencé leur analyse... Selon un témoignage, l'un et l'autre pratiquent la psychanalyse dès la fin des années 1920 et le début des années 1930 ¹³⁴. En 1936, ils débutent leurs contrôles chez Marie Bonaparte et John Leuba. Mais ce n'est que fin 1938 ou début 1939 qu'ils entreprennent une analyse dite didactique chez le D^r Hoffmann ¹³⁵.

Dugautiez meurt en 1960 des suites d'un emphysème à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles.

132. J. F. Fueg, « "Le Rouge et le Noir", un hebdomadaire bruxellois non-conformiste », *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXIV, 3-4, 1993, p. 441-500.

133. *Le rouge et le noir*, 5^e année, n^o 40, 12 décembre 1934.

134. Entretien avec le D^r C. Fontaine-Vincent †.

135. Il s'agit d'une « construction » faite sur la base d'entretiens et, surtout, sur celle des documents administratifs communiqués par le ministère belge de la Justice. La correspondance de E. P. Hoffmann indique également son installation à Bruxelles en novembre ou décembre 1938 (The Library of Congress, Washington D. C.). Miss Dorothy Unwin, du bureau londonien de l'IPA, confirme que dans la liste de 1939 de la WPV l'adresse de Hoffmann était Bruxelles.

Ernst Paul Hoffmann

Le D^r E. P. Hoffmann est né le 23 janvier 1891 à Radauti, situé alors dans la Bucovine austro-hongroise et maintenant ville roumaine proche de l'Ukraine et de la Moldavie. Analysant de Paul Federn, en contrôle chez Wilhelm Reich, il est admis en décembre 1931 comme membre de la Wiener Psychoanalytische Vereinigung¹³⁶. Il enseigne à l'Institut de psychanalyse de Vienne (Wiener Psychoanalytische Lehrinstitut) et il reçoit à l'Ambulatorium psychanalytique de Vienne. Il est invité en mars 1938 à Anvers pour y parler de psychanalyse. Il y est « surpris », dit-il lui-même, par l'Anschluss. Hoffmann, qui est juif, demande en mai l'asile politique, qui lui est accordé. Il participe aux démarches entreprises pour la libération du fils de Federn, alors interné à Dachau. En juillet, sa famille le rejoint à Anvers. C'est en novembre 1938 qu'il s'installe à Bruxelles. Peu après, avec l'aval de la Société psychanalytique de Paris, il forme, malgré le handicap de la langue, Maurice Dugautiez, Fernand et Camille Lechat.

Ne se faisant aucune illusion sur les projets hitlériens, il supplie Federn, alors aux États-Unis, de lui trouver un poste dans ce pays, condition nécessaire à son immigration. Il contactera également à cette fin Anna Freud, Glover, Hesnard, Marie Bonaparte¹³⁷... En vain¹³⁸. Arrêté

136. *International Journal of Psycho-Analysis*, XIII, 1932, p. 273 et W. Solms-Rödelheim, « Psychoanalyse in Österreich », dans *Die Psychologie des 20. Jahrhunderts*, Kindler, Bd. II, Freud und die Folgen, Zürich, 1976, S. 1180-1191. Il enseigna à l'Institut de psychanalyse de Vienne (Wiener Psychoanalytische Lehrinstitut) (*International Journal of Psycho-Analysis*, XIX, 1938, p. 281-283 ; *Revue française de psychanalyse*, IX, 4, 1936, p. 732 ; W. Huber, *Psychoanalyse in Österreich seit 1933*, Wien-Salzburg, Geyer Edition, Bd II, 1977). Hoffmann fut avec Sterba, Bergler, Grete Bibring et d'autres l'un des analystes pratiquant à l'Ambulatorium psychanalytique de Vienne. Voir E. Hitschmann, « A ten years' Report of the Vienna Psycho-Analytical Clinic », *International Journal of Psycho-Analysis*, XIII, 1932, p. 244-255. À ma connaissance, Ernst Paul Hoffmann n'a publié qu'un texte : « Projektion und Ich-Entwicklung » (*Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*, XXI, 1935, S. 342-373). Il existe une photo qui le représente (dans *Sigmund Freud. Chronique la plus brève*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 118 - Hoffmann est le premier à gauche de la rangée debout).

137. Archives privées.

138. D. S. Wyman, *L'abandon des Juifs*, Paris, Flammarion, 1987. L'hypothèse la plus vraisemblable est que le D^r Hoffmann n'a pas pu se rendre aux États-Unis parce que le quota des visas délivrés par l'immigration américaine aux sujets d'origine roumaine était atteint...

par la Sûreté belge au moment de l'invasion comme ressortissant allemand et déporté dans le sud de la France, il est pris en charge par les autorités pétainistes et enfermé dans les camps de concentration vichystes au titre de sujet juif ¹³⁹. D'abord interné dans les camps de Saint-Cyprien puis de Gurs entre octobre 1940 et mars 1941, il s'évade du camp des Milles en septembre 1942, peu après que les autorités françaises ont livré les Juifs austro-allemands et tchèques aux nazis. Il parvient à se réfugier en Suisse. Il est interné au camp d'Aigle. Découragé, accablé, préoccupé par un avenir incertain, séparé des siens ¹⁴⁰, il est transféré par les autorités helvétiques à la maison de santé de Malévoz à Monthey. Après s'y être reposé, il enseigne la psychologie et la psychopathologie dans le service médico-pédagogique, qui dépend de l'unité de psychiatrie infantile de la clinique. Il meurt en décembre 1944 ¹⁴¹ à Bâle, peu après une intervention chirurgicale requise par une perforation d'un ulcère duodénal. Peu connu ¹⁴², il n'avait pas pu émigrer aux États-Unis, comme tant d'autres de la diaspora de la Mitteleuropa...

139. Correspondance du D^r Hoffmann (The Library of Congress, Washington D.C. ; archives privées), archives départementales des Bouches-du-Rhône relatives au camp des Milles et notice nécrologique incluse dans l'*International Journal of Psycho-Analysis*, XXVI, 1945, p. 88 et XXX, 1949, p. 185. Avant novembre 1938, donc avant la Nuit de Cristal, les Juifs austro-allemands qui rejoignaient illégalement la Belgique étaient refoulés. À dater de ce moment, ils ont été internés dans des camps d'accueil gérés par l'administration pénitentiaire. Le 10 mai 1940, ces réfugiés ont été arrêtés comme sujets allemands et déportés en France. En décembre 1940, trois mille Juifs germanophones venant de Belgique étaient internés dans les camps vichystes.

140. Entretien avec M^{me} V^{ve} Hoffmann †.

141. Il fut recueilli à la maison de santé de Malévoz par le D^r A. Répond, lui-même membre de la Société suisse de psychanalyse. Son éloge funèbre fut prononcé à Bâle par le D^r H. Meng (archives privées). Sur le séjour de Hoffmann en Suisse, que Mireille Cifali, le D^r Rey-Bellet de l'hôpital psychiatrique de Malévoz, le D^r D. de Saugy, archiviste de la Société suisse de psychanalyse, le D^r H. Walser (Zurich) et M^{lle} L. Muller (Genève) soient remerciés.

142. Ainsi qu'en témoigne une lettre de Richard Sterba : Hoffmann était « a relatively unimportant figure in the Vienna Group », ce que confirme une lettre de Peter Blos, un analyste viennois de cette époque installé à New York (archives privées). En tout état de cause, que le D^r Harold P. Blum, *executive director* des archives Sigmund Freud à New York, soit remercié pour son aide précieuse.

L'Association des psychanalystes de Belgique

Durant l'Occupation, malgré l'hostilité des milieux rexistes ¹⁴³, le couple Lechat et Dugautiez pratique la psychanalyse sans rencontrer de difficultés. En 1946 et 1947, ils mettent sur pied l'Association des psychanalystes de Belgique (APB) ¹⁴⁴. Sous le parrainage de la Société psychanalytique de Paris ¹⁴⁵, elle est reconnue par l'IPA au congrès de Zurich en 1949 : elle bénéficie de l'appui décidé de Marie Bonaparte ¹⁴⁶. L'écoute de Dugautiez et les talents d'organisateur de Lechat permettent un développement lent mais progressif de l'Association, d'abord dans la partie francophone du pays ¹⁴⁷. L'Association restera toujours fidèle à la SPP : aucun de ses membres ne suivra Lacan, Dolto et Lagache en 1953.

Conformément à la politique de l'IPA, une tendance nette se dessine dans l'APB : la médicalisation de la psychanalyse. Ce sont essentiellement des femmes médecins qui prennent les rênes de l'Association, commençant par écarter la première génération formée par les fondateurs. Elles lui imputaient d'être mal formée, d'être davantage composée de « compagnons de route qui faisaient nombre », d'être impropre à pratiquer la psychanalyse et de ne pas être de formation universitaire. De cette « génération perdue », peu resteront dans le circuit analytique : Maud Van der

143. À la mort de Freud, *Le pays réel*, organe du parti rexiste, indique dans son édition du 25 septembre 1939 qu'il créa « une école morbide dont le snobisme s'empara et qui exerce une influence néfaste sur la mentalité de l'époque ».

144. L'APB est constituée le 24 décembre 1946. Ses statuts paraissent dans le *Moniteur belge* du 1^{er} mars 1947.

145. La création de l'APB est annoncée dans la *Revue française de psychanalyse*, XII, 1, 1948, p. 157. Le second bulletin d'activités est publié dans la même *RFP*, XIII, 2, 1949, p. 155-161.

146. En 1949, lors du congrès de l'IPA de Zurich, l'APB reçoit de Jones la reconnaissance par l'IPA. Marie Bonaparte la soutient publiquement (*I think this new group is worthy of recognition*). Jones précise que l'APB avait été reconnue provisoirement en 1947 (*International Journal of Psycho-Analysis*, XXXII, 1951, p. 277-278, XXX, 1949, p. 185 et XXIX, 1948, p. 268). Lechat a échangé une correspondance avec Jones à propos de la reconnaissance de l'association par l'IPA. Que les Archives of the British Psycho-Analytical Society et le bureau londonien de l'IPA soient ici remerciés.

147. C'est Lechat qui organisa à Bruxelles en 1948 le congrès des psychanalystes de langue française au cours duquel Lacan parla de l'agressivité en psychanalyse.

Spoel, bientôt Mannoni †, François Duyckaerts †, Willy Drappier †, rescapé d'Auschwitz... Quelques années plus tard, c'est le tour des fondateurs : on leur reproche leur formation hâtive, leur pratique peu rigoureuse, leur inexpérience psychiatrique et leur manque de diplôme universitaire. On modifie les statuts de l'APB : en 1960, elle devient la Société belge de psychanalyse (SBP)¹⁴⁸. Lechat (1895-1959) et Dugautiez (1893-1960) meurent à point nommé. Camille, l'épouse de Lechat, continuera de participer aux activités de la SBP, quoique en retrait, jusqu'à sa mort en 1985.

À cette époque, la SBP accepte préférentiellement dans ses rangs les médecins. Intransigeante quant au cadre de la cure, elle tolère des références théoriques diverses, à l'exclusion de celle de Lacan.

À l'origine de l'orientation lacanienne en Belgique

À la fin des années 1950 et au début des années 1960, de jeunes médecins et universitaires belges se forment auprès des intellectuels parmi les plus brillants de l'époque : Binswanger, Heidegger, Merleau-Ponty, Lacan... Ce sont les D^{rs} Paul Duquenne †, Jean-Claude Quintart, Jacques Schotte †, Herman Piron †, Guido Kongs, Denise Desmedt et René Ingels †, le chanoine Antoon Vergote et M. Winfrid Huber, qui deviendront l'un et l'autre professeurs à l'université de Louvain. Ils entreprennent leur analyse chez des analystes dissidents de l'IPA ou du moins fort critiques : Westerman Holstijn en Hollande, Boss et Bally¹⁴⁹ en Suisse¹⁵⁰, Lacan, Favez, Dolto en France... À leur retour en Belgique, les uns deviennent pour un temps assez bref membres de la SBP, les autres refusent de se soumettre à ses exigences de formation, les derniers l'ignorent. Réunis dès 1960 en groupes de travail ou en séminaires théoriques et cliniques,

148. L'intitulé du groupe et les statuts sont modifiés au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1960. Les changements paraissent dans le *Moniteur belge* du 14 juillet 1960. Un mois plus tard, le 10 août 1960, Dugautiez mourait...

149. C'est le même Bally qui, dès 1934, dénonça les attitudes pro-nazies de Jung.

150. F. Meerwein, « Réflexions sur l'histoire de la Société suisse de psychanalyse en Suisse alémanique », *Bulletin intérieur de la Société suisse de psychanalyse*, 9, 1979, p. 40-54.

ils constituent avec l'aide du philosophe Alphonse De Waelhens ce qui devient en 1969 l'École belge de psychanalyse (EBP)¹⁵¹. Celle-ci a pour projet épistémique un retour à Freud et un dialogue entre la psychanalyse et les sciences dites humaines : anthropologie, psychiatrie, psychologie, philosophie, etc.¹⁵².

Mais ceci est une autre histoire...

151. Les statuts de l'EBP sont établis le 8 juillet 1969.

152. W. Huber, H. Piron et A. Vergote, *La psychanalyse, science de l'homme*, Bruxelles, C. Dessart Éd., coll. « Psychologie et Sciences humaines », 1964. Une lettre adressée par des membres fondateurs de l'EBP à Paris en 1963 va dans ce sens (archives privées). Les notes prises lors des réunions fondatrices de l'EBP confirment cette orientation (archives privées). Voir aussi A. Vergote, « L'École belge de psychanalyse. Sa fondation, ses conceptions, son règlement interne », *Bulletin interne de l'École belge de psychanalyse*, 2, mars 1977, p. 17-27. Il s'agit d'une conférence prononcée en juin 1972. Je tiens ici à évoquer une figure assez méconnue de l'histoire de la psychanalyse en Belgique : M^{gr} Henri Van Camp, qui, lors de son rectorat aux facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, accueillit en 1960 un certain Jacques Lacan pour y parler d'éthique. Sa conférence est maintenant publiée sous le titre « Discours aux catholiques », dans J. Lacan, *Le triomphe de la religion*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 2005. Malgré son rapport ambivalent à l'égard de la psychanalyse, M^{gr} Van Camp encouragea sa pénétration dans les milieux universitaires catholiques belges francophones.